COUR D'ASSISES *Page 3*

Soussans : 14 ans de prison pour avoir tiré sur son rival

TROIS VICTIMES *Pages 3 et 4*

Une série d'agressions physiques et verbales

LE Journal DU Médoc

N°1504 | 1.70€

Vendredi 3 juillet 2026

www.lejournaldumedoc.fr



Faites connaissance avec les familles de vacanciers

Pages 4-5



Photo Gaetan Leprevost

TOURISME. S'il n'existe pas de portrait-robot du touriste en Médoc, lequel est plutôt du genre caméléon, il est possible de proposer différentes familles de vacanciers.



BANDE DESSINÉE

Bédéphiles good à Vertheuil

Page 24

CINÉMA

Un écran au-dessus au festival de Pauillac

Page 21

PORTRAIT

Manon Belis : l'accueil sourire du musée

Page 32



L'ÉDITO |

MÉDOCAINS CONCERNÉS



La classe est terminée. Les kermesses sont passées. Cap sur les vacances d'été. On oublie tout ? Pas tout à fait. À Pauillac, les représentants des parents d'élèves de l'école Hauteville ont fait quelque chose de rare et d'émouvant. Dans un texte affiché à l'extérieur de l'établissement, ils rendent hommage à tous ceux qui démontrent au quotidien que cet établissement scolaire ne mérite pas du tout l'image « persistante, souvent injuste » d'une école « à problèmes » en raison d'événements et de comportements passés. C'est qu'il est à peu près aussi difficile d'effacer les traces d'une mauvaise réputation que de faire valoir le droit à l'oubli numérique. Prenez l'image d'un Médoc et de Médocains rétifs au changement, enfermés dans leur presqu'île, hostiles, un peu « sauvages », même. Elle est encore vivace dans certains esprits et cercles de décision de l'agglomération bordelaise avec laquelle les antagonismes sont parfois soigneusement entretenus. Derrière le folklore et les caricatures, il y a le vrai Médoc. Celui de parents d'élèves, encore, mobilisés en espérant peser contre une fermeture de classe de sixième au collège. Celui des usagers du train et de maires de la circonscription qui maintiennent la pression afin de défendre l'absolue nécessité d'une desserte ferroviaire fiable, performante, modernisée et pérenne. Rien n'est simple dans ce dossier sur lequel nous reviendrons en détail prochainement. Il n'y a pas de « y'a qu'à, faut qu'on ». Toutefois, il est toujours bon de rappeler cette évidence : le Médoc a besoin de cette ligne de train express régional. En revanche, a-t-il un besoin vital de saumons ? C'est la question lancinante qui accompagne le projet d'élevage terrestre aux dimensions gigantesques envisagé dans la zone portuaire du Verdon-sur-mer. D'aucuns y voient l'occasion unique d'un starter à même de doper l'emploi en Nord-Médoc. D'autres, à l'inverse, y voient le choix d'un modèle de développement dépassé qui pourrait mettre à mal les efforts menés afin de fortifier l'image « nature » de la pointe du Médoc. Entre les deux options : un océan d'avis non formulés, de désintérêt pour la question, aussi. Pour l'école, comme pour le train ou l'économie, les Médocains ont tout intérêt à faire entendre quels sont leurs besoins et leurs désirs.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

DES RENFORTS POUR LES GENDARMES

Compte tenu de la hausse considérable de nombre de personnes présentes en été dans la presqu'île médocaine, en particulier sur le littoral océanique, la compagnie de gendarmerie de Lesparre-Médoc (130 militaires) bénéficie du renfort, durant la haute saison touristique, de 110 gendarmes d'active et réservistes. Les postes provisoires de gendarmerie de Lacanau-océan, Montalivet et Hourtin sont ouverts. Avec un effort particulier en termes d'effectifs pour Montalivet. Lundi 6 juin à Hourtin-port, la préfète Sophie Brocas assistera à la présentation du dispositif de sécurité mis en place durant la période estivale en Gironde (police nationale, gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers et Sécurité civile).

« Dire que la ligne du Médoc va être supprimée est un mensonge ! »

Lors du conseil métropolitain du 26 juin, Le vice-président de Bordeaux Métropole en charge des transports, mobilités infrastructures routières et ferroviaires, Christophe Duprat a assuré que le travail sur le RER métropolitain se poursuit et que les trains continueront de circuler sur la ligne 42 jusqu'au Verdon-sur-mer.


Photo Bordeaux Métropole

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 74 €
52 numéros
soit 8 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros
soit 23 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

« Ce jour-là, j'ai cru mourir »

JUSTICE. Trois hommes et une femme ont été condamnés par la cour d'assises de la Gironde pour avoir participé à une expédition punitive en novembre 2022, à Soussans. Une rivalité amoureuse, au centre de laquelle se trouve un enfant, a conduit à une violente agression qui a bien failli virer au drame.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

On n'est pas passé loin du drame dans la nuit du 8 au 9 novembre 2022, à Soussans. Il est environ 1 h 45 lorsque quatre jeunes hommes, parmi lesquels un adolescent de 17 ans, s'introduisent dans une habitation en passant par une baie vitrée. À l'intérieur se trouvent deux frères d'une vingtaine d'années et une fillette de 4 ans, nièce de l'un d'eux. Réveillés en sursaut, les deux occupants ouvrent chacun la porte de leur chambre et se retrouvent nez à nez avec les quatre intrus, présents dans le couloir. Entièrement vêtus de noir, les agresseurs portent des cagoules et des gants. Deux d'entre eux sont armés de battes de baseball, un troisième d'une machette de 46 centimètres et le quatrième d'un fusil semi-automatique de calibre 12.

Dans un premier temps, les deux occupants pensent à un cambriolage, mais ils comprennent rapidement que les intrus ne sont pas venus pour dérober des biens. Sans prononcer un mot, les agresseurs leur assènent de violents coups à l'aide des battes, de la crosse du fusil et de leurs poings. L'un des deux frères parvient à refermer la porte de sa chambre, où se trouve sa nièce. À ce moment-là, son seul objectif est de protéger cette dernière. Bien qu'il crie à plusieurs reprises pour signaler la présence de l'enfant, les agresseurs s'acharnent à pénétrer dans la pièce et frappent la porte ainsi que les murs à coups de battes et de machette. Pourchassé, le second frère se réfugie dans les toilettes, situées au bout du couloir, où il s'enferme. Quelques secondes plus tard, un coup de feu retentit. La balle traverse la porte et vient se loger dans son genou. Les agresseurs prennent la fuite avant d'être interpellés dans les jours qui suivent.

Une jeune femme au cœur de l'affaire

Trois des quatre jeunes hommes, âgés de 21 et 22 ans, ont comparu du 22 au 26 juin devant la cour d'assises de la Gironde, à Bordeaux. Soupçonné d'être l'auteur du tir et l'instigateur du plan, Mathis B., 21 ans, encourait la réclusion criminelle à perpétuité pour tentative d'assassinat. Il était le seul à comparaître détenu. Les deux coaccusés, Mohamad D. et Illiès L., poursuivis pour violences aggravées par plusieurs circonstances et participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit, risquaient jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Le quatrième protagoniste, mineur au moment des faits, devait être jugé devant le tribunal pour enfants, tout comme un autre jeune homme soupçonné d'avoir participé à l'élaboration du projet criminel, bien qu'il n'ait pas été présent lors de l'agression.

Sur le banc des accusés figurait également Charlène L. R., ancienne compagne de Mathis B., poursuivie pour complicité de tentative d'assassinat. Selon l'accusation, elle aurait fourni des informations essentielles, notamment la description de l'habitation, et donner son accord pour le passage à l'action. Elle encourait elle aussi la réclusion criminelle à perpétuité.

> *« Qu'allez-vous dire à votre enfant ? " Maman a commandité l'assassinat de papa". »*

La jeune femme de 21 ans est au cœur de l'affaire. Elle constitue le lien entre les agresseurs et les victimes, qui ne s'étaient jamais rencontrés avant cette nuit de novembre 2022. Outre le fait d'avoir été la compagne de Mathis B., Charlène L. R. a également entretenu une relation amoureuse avec l'un des deux frères de Soussans, celui qui a été blessé au genou. Depuis l'âge de 13 ans, leur histoire est rythmée par des ruptures et des réconciliations. Tombée enceinte de Mathis B., elle remet pourtant en couple avec son amour de jeunesse. Ce dernier accompagne sa petite amie durant la fin de sa grossesse et assiste à la naissance de l'enfant, à l'été 2021. Convaincu d'assumer un rôle paternel, il décide de reconnaître l'enfant, bien qu'il n'en soit pas le père biologique, « *afin qu'il ne se retrouve pas sans père* ». Quelques mois plus tard, le couple se sépare à nouveau et Charlène L. R. se remet en couple avec Mathis B. Son ancien compagnon conserve toutefois un droit de visite sur l'enfant.



Caroline Cran-Rousseau et Valérie Dubos, avocates des parties civiles.



Maîtres Aurélie Viandier-Lefèvre et Alexandre Plantevin, avocats de Mathis B., le principal accusé. *PHOTO JDM*

Le projet était de faire peur

Au-delà d'une rivalité amoureuse, le dossier se cristallise autour d'une question de paternité. Mathis B. a le sentiment que son enfant lui a été « *volé* » et élabore un plan pour « *se venger* » de son rival. « *Le projet était de faire peur* », affirment les accusés, qui ont tous reconnu les faits. Aucun n'était connu des services de police et de la justice. « *Quand on y va avec des armes et un fusil chargé, l'intention était surtout de faire mal* », souligne la présidente de la cour d'assises, Marie-Noëlle Billaud, tandis que Mathis B. évoque un tir accidentel et assure ne pas avoir eu « *l'intention de tuer* ». Ses amis affirment ne pas avoir entendu le coup de feu, soutenant qu'ils se trouvaient alors à l'extérieur de la maison. Les victimes, en revanche, décrivent une détonation particulièrement forte, qui, selon elles, n'a pu échapper à personne, d'autant qu'aucun des agresseurs n'était encore sorti de l'habitation selon elles.

Au cours des semaines précédant les faits, l'expédition punitive est minutieusement préparée par Mathis B. avec l'aide de ses amis, dont la plupart sont des connaissances d'enfance. « *J'ai fait ça par amour pour Mathis. Je l'ai suivi bêtement et lâchement* », confie l'un d'eux, invoquant son immaturité au moment des faits. « *Un vrai ami l'aurait dissuadé d'aller trop loin* », le sermonne la présidente. « *Ils ont voulu jouer les malfaiteurs, mais ce sont en fait des pieds nickelés* », ajoute l'avocat de Mathis B., maître Alexandre Plantevin, qui rappelle le jeune âge des accusés lors des faits.

Venus témoigner à la barre, les deux frères, qui se sont constitués partie civile, se montrent très affectés par cet événement. « *Ce jour-là, j'ai cru que j'allais mourir car j'avais face à moi des personnes déterminées* », déclare l'ancien compagnon de Charlène L. R., qui, trois ans et demi plus tard, souffre toujours de son genou, « *dans lequel des morceaux de plomb se baladent* ». Il affirme ne pas en vouloir à celle-ci, « *car elle est la mère de notre enfant* ». De son côté, son frère explique que cette affaire a brisé sa vie ainsi que celle de sa famille.

L'avenir de l'enfant en question

Pour l'avocat général, la principale victime de cette affaire est l'enfant, aujourd'hui âgé de 4 ans, « *qui n'est la propriété de personne* ». « *Il va falloir lui trouver un avenir* », souligne Michel Pelegry. S'adressant au père « adoptif », la présidente l'interroge : « Comment êtes-*vous sûr que le père biologique ne voulait pas de cet enfant ? Vous avez peut-être été trompé par des rumeurs. Demain qu'allez-vous dire à votre enfant si sa mère part en prison ? " Maman a commandité l'assassinat de papa"* ».

Les avocats de Mathis B. annoncent par ailleurs qu'une procédure civile a été engagée afin d'obtenir une expertise biologique.

À l'issue des cinq jours de procès, tous les accusés sont reconnus coupables des faits qui leur étaient reprochés. Mathis B. est condamné à quatorze ans de réclusion criminelle, tandis que Charlène L. R. écope d'une peine de sept ans d'emprisonnement. Cette dernière, qui comparaissait libre, fait l'objet d'un mandat de dépôt. Les deux autres accusés sont condamnés à cinq ans d'emprisonnement, dont quatre ans assortis d'un sursis probatoire. La partie ferme de leur peine sera exécutée sous bracelet électronique. Aucune des personnes condamnées ne devrait faire appel. ■

► AGRESSIONS

Un homme blessé au couteau

Le 27 juin, à 17 h 30, un homme, sans-abri, a asséné un coup de couteau à la carotide à un autre homme sans abri, à la suite d'une dispute qui a dégénéré, près de l'Intermarché. Les deux personnes étaient alcoolisées. L'agresseur, habitant de Parempuyre, a acheté le couteau dans le supermarché avant de porter le coup à sa victime. Une aide-soignante a pratiqué les premiers soins sur la personne blessée, ce qui lui a sauvé la vie. Les pompiers ont réussi à le ranimer avant son transport à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, en hélicoptère. L'agresseur a été interpellé. Le maire va prendre un arrêté pour interdire la consommation d'alcool sur la place François-Mitterrand, en face du supermarché.

Agression sexuelle à Lacanau-océan

Jeudi 25 juin, il était un peu plus de minuit sur la plage sud de Lacanau-océan lorsqu'une jeune femme âgée de 20 ans s a subi une agression de la part d'un homme, sans domicile fixe ni travail, né en 1999. Ce dernier s'est jeté sur elle alors qu'elle était assise, mains en avant, et lui a touché la poitrine avant d'être plaqué au sol par deux témoins. La scène a été filmée. La victime était en compagnie d'une amie. Toutes deux se prenaient en photo sur la plage lorsqu'elles ont été abordées par l'individu en question. Connu de la justice pour des faits similaires, il a été interpellé le jour même par les gendarmes dans un commerce de Lacanau après que la jeune femme - qui n'a pas été blessée - a déposé plainte contre son agresseur.

ENVOYEZ
VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR
d.barret@lejournaldumedoc.fr

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

Qui sont les vacanciers en Médoc ?

TOURISME. Le Médoc attire chaque été des vacanciers aux profils très variés. Derrière cette diversité se dessinent des façons bien différentes de découvrir le territoire, de consommer et de vivre les vacances. Tour d'horizon de ces touristes qui façonnent, le temps d'une saison, le visage estival du Médoc.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Sur la plage de Lacanau, un surfeur bordelais consulte les prévisions de houle. Sur les quais de Pauillac, un couple belge déguste un grand cru classé. À Lamarque, une famille venue de Paris pique-nique avant d'embarquer sur le bac. Au Porge, des cyclotouristes installent leur tente dans un camping. Tous passent leurs vacances en Médoc, mais découvrent la destination de manière diverse. Derrière les chiffres de fréquentation se cachent des pratiques, des attentes et des retombées très différentes. Cet été encore, une vague de touristes va déferler sur l'ensemble du Médoc, avec une concentration plus marquée sur le littoral atlantique. Comme chaque année, pendant deux mois, les habitants vont cohabiter avec des millions de visiteurs qui viennent profiter de ce territoire aux multiples facettes. Mais qui sont ces vacanciers ? D'où viennent-ils ? Quelles sont leurs attentes ?

Dresser le portrait-robot du vacancier en Médoc reste un exercice délicat. D'abord parce que le touriste type n'existe pas. Pour de nombreux professionnels du secteur, il existe autant de profils que de visiteurs. Nicolas Jabaudon, directeur de l'Office de tourisme Médoc Atlantique, évoque ainsi des vacanciers « caméléons », qui viennent rarement pour une seule activité. « *On a des vacanciers qui font du sport le matin et du farniente l'après-midi. D'autres font la fête le soir et vont visiter une exposition le lendemain*, précise-t-il. *Il est difficile de les enfermer dans un personnage.* » Avec plus d'un million de séjours et près de neuf millions de nuitées par an, le littoral atlantique constitue sans surprise le principal pôle touristique du Médoc. L'océan demeure la première motivation de séjour. Les visiteurs recherchent également la douceur de vivre, un climat agréable et des espaces naturels préservés.

À l'intérieur des terres, au cœur du vignoble médocain, l'œnotourisme confirme son attractivité. « *Les visiteurs recherchent à faire des visites dans les châteaux, notamment dans les petites propriétés familiales, afin de vivre une expérience unique* », rapporte William Courjaud, directeur de la Maison du tourisme et du vin (MTV) de Pauillac. Entre plages océanes, lacs, forêts, vignobles et patrimoine, le Médoc dispose d'atouts capables de séduire des clientèles aux profils très variés.

Les familles étrangères

D'où viennent-ils : La majorité de la clientèle étrangère est originaire d'Allemagne. Les Britanniques, les Belges, les Néerlandais et les Suisses figurent également parmi les visiteurs réguliers.

Combien de temps : En moyenne, une dizaine de jours.

Où logent-ils : Dans les campings, les locations saisonnières, les résidences secondaires ou encore les chambres d'hôtes.

Qui sont-ils : Il s'agit principalement de familles et de retraités disposant d'un niveau de vie relativement aisé. Ce sont généralement des habitués de la destination, qui reviennent d'année en année.

Leurs attentes : La clientèle étrangère choisit avant tout le Médoc pour l'océan et son climat agréable. Elle cite également la gastronomie locale et les paysages ruraux parmi ses principales motivations. Les touristes étrangers, notamment allemands, apprécient particulièrement la diversité des paysages et l'environnement naturel préservé du territoire. Ils manifestent également un réel intérêt pour l'œnotourisme. La clientèle allemande se distingue souvent par une organisation minutieuse du séjour, préparé en détail avant l'arrivée.

Les campeurs

D'où viennent-ils : L'hébergement de plein air séduit aussi bien les vacanciers français que les clientèles étrangères.

Combien de temps : Un peu plus d'une semaine, en moyenne.

Où logent-ils : Principalement dans les campings. Les modes d'hébergement sont variés : bungalow, camping-car, van ou tente pour les adeptes du camping traditionnel. Le « glamping » (tipi, bulle transparente, roulotte, yourte, cabane dans les arbres…), qui allie le confort de l'hôtellerie à l'immersion dans la nature, connaît un succès croissant. À noter que le camping sauvage est interdit sur le littoral.

Qui sont-ils : Il s'agit principalement de familles ou de groupes d'amis disposant d'un budget vacances plus limité. Cette clientèle se distingue également par sa fidélité à la destination.

Leurs attentes : Près de trois touristes sur dix choisissent le camping comme mode d'hébergement. Les campeurs recherchent avant tout la proximité de l'océan et des vacances au plus près de la nature. Les démarches environnementales mises en place par les établissements constituent désormais un véritable critère de choix. Ils apprécient également un climat agréable ainsi qu'une offre d'activités accessible sans avoir à utiliser leur voiture. Les animations proposées en journée comme en soirée, particulièrement adaptées aux familles, constituent un autre atout. Surf, activités de plein air et farniente figurent parmi les loisirs les plus appréciés. Pour beaucoup, le camping offre un excellent rapport qualité-prix.



Difficile de dresser un portrait-robot du vacancier en Médoc. Les profils de touristes sont très variés. *PHOTO NOHCAB*

Les vacanciers en résidence secondaire

D'où viennent-ils : Ils sont majoritairement originaires de Nouvelle-Aquitaine, d'Île-de-France, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Combien de temps : Entre sept et quatorze jours.

Où logent-ils : Dans des hébergements non marchands, principalement leurs résidences secondaires.

Qui sont-ils : Cette clientèle part souvent en vacances en famille élargie, en « tribu », et se caractérise par un âge relativement jeune. Sur le littoral, près de la moitié des vacanciers appartiennent à la catégorie des « Majors » (26 à 55 ans) et un tiers à celle des « Juniors » (moins de 25 ans). Cette clientèle est

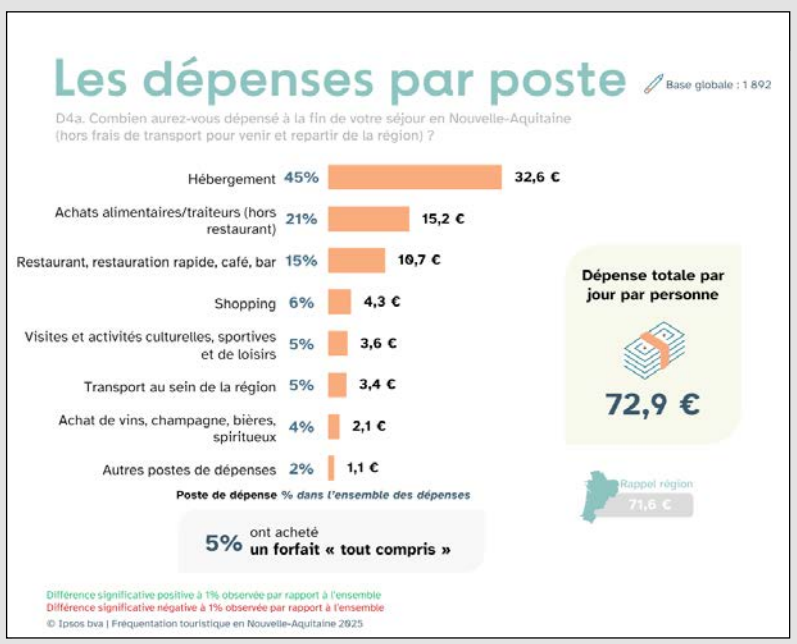
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

COMBIEN DÉPENSENT LES TOURISTES EN MÉDOC ?

Les vacanciers ne viennent pas seulement profiter des plages, des lacs ou des pistes cyclables. Ils constituent aussi un moteur économique majeur pour le territoire. En 2025, les retombées économiques directes des touristes en Médoc Atlantique ont atteint 627 millions d'euros, selon l'étude de fréquentation touristique réalisée par Ipsos/BVA pour le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Plus de la moitié de cette manne financière est concentrée sur la saison estivale. L'été génère à lui seul 327 millions d'euros de retombées. Le printemps suit avec 126 millions d'euros, devant l'hiver (96 millions) et l'automne (78 millions).

Sur le littoral médocain, un visiteur dépense en moyenne 569 euros au cours de son séjour, un niveau nettement supérieur à la moyenne observée à l'échelle régionale (432 euros). Rapportée à la journée, cette dépense atteint 72,90 euros (71,60 euros en Nouvelle-Aquitaine). Sans surprise, l'hébergement absorbe la plus grande part du budget des vacanciers. Il représente 45 % des dépenses quotidiennes, soit 32,60 euros par jour et par personne. Viennent ensuite les achats alimentaires (15,20 euros), les restaurants, cafés et restauration rapide (10,70 euros), puis le shopping (4,30 euros). Les activités culturelles, sportives et de loisirs représentent quant à elles 3,60 euros par jour.

Tous les touristes ne dépensent toutefois pas de la même manière. Les clients des hôtels affichent de loin le budget quotidien le plus élevé, avec 166,50 euros par personne. À l'inverse, les vacanciers hébergés chez des proches ou dans un autre hébergement non marchand limitent leurs dépenses à 30,40 euros par jour. Les clientèles étrangères dépensent également davantage que les Français, avec une moyenne de 76,90 euros par jour contre 71,30 euros. Les dépenses augmentent aussi pendant l'été, où elles atteignent 78 euros quotidiens, contre 59,80 euros en hiver. Ces chiffres illustrent le poids économique du tourisme sur le littoral médocain.





composée de cadres, d'employés, mais aussi de familles aux revenus plus modestes qui économisent toute l'année pour financer leurs vacances estivales. Beaucoup reviennent chaque année, parfois même à plusieurs reprises. Une évolution se dessine depuis plusieurs années avec la présence croissante de grands-parents qui partent en vacances avec leurs petits-enfants.

Leurs attentes : La plage reste leur priorité. Ils apprécient autant les vagues de l'océan que les eaux plus calmes des lacs, particulièrement adaptées aux familles avec de jeunes enfants. Ces vacanciers recherchent avant tout le repos, la douceur de vivre, un climat agréable et des espaces naturels préservés. Le vélo est leur mode de déplacement privilégié pendant le séjour. La voiture reste généralement stationnée, hormis pour les trajets les plus longs. Les activités de loisirs, notamment celles destinées aux familles et aux enfants, sont particulièrement recherchées, tout comme les marchés et les animations locales. Les visites de musées, de sites patrimoniaux et de monuments, à l'image du phare de Cordouan, figurent également parmi les sorties les plus appréciées.

Les touristes de proximité

D'où viennent-ils : Principalement du Médoc, de Bordeaux et, plus largement, de l'ensemble de la Gironde.

Combien de temps : Le plus souvent le temps d'une journée, ou pour un court séjour de moins de trois jours.

Où logent-ils : Certains rentrent chez eux en fin de journée. D'autres séjournent dans leur résidence secondaire, en camping ou dans une location.

Qui sont-ils : Il s'agit de familles, de groupes d'amis ou de personnes seules.

Leurs attentes : L'objectif est de quitter la ville ou l'intérieur des terres pour profiter de la plage, se baigner dans l'océan ou les lacs et se détendre. Ces escapades sont aussi l'occasion de déjeuner ou dîner au restaurant, de déguster une glace en soirée ou de partir en balade dans les espaces naturels. La fréquentation de cette clientèle de proximité reste fortement conditionnée par la météo.

Les naturistes

D'où viennent-ils : Principalement d'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi de plusieurs pays européens, notamment d'Allemagne.

Combien de temps : Entre sept et quatorze jours.

Où logent-ils : Dans les centres naturistes du Centre héliomarin (CHM) de Montalivet, d'Euronat à Grayan-et-l'Hôpital et La Jenny au Porge.

Qui sont-ils : Les pratiquants sont de plus en plus jeunes, avec 14 % de moins de 40 ans. Les centres naturistes accueillent principalement des couples et des familles appartenant à des catégories socioprofessionnelles plutôt favorisées. Un tiers des visiteurs sont cadres ou chefs d'entreprise. Très attachés à ces sites, ils y reviennent régulièrement, souvent chaque année.

Leurs attentes : Ils viennent avant tout pratiquer le naturisme, considéré comme un véritable art de vivre. Être naturiste, c'est adhérer à des valeurs fondées sur le respect de soi, des autres, de l'environnement et sur la pratique de la nudité dans un cadre partagé.

Les cyclotouristes

D'où viennent-ils : Ils arrivent de toute la France et, dans une moindre mesure, de l'étranger.

Combien de temps : Quelques jours seulement.

Où logent-ils : Dans les campings ou dans des hébergements spécialement adaptés aux voyageurs à vélo.

Qui sont-ils : Encore minoritaires, les cyclotouristes sont néanmoins de plus en plus nombreux en Médoc. Cette progression est particulièrement visible dans les communes du littoral traversées par la Vélodyssée, l'itinéraire cyclable qui relie Roscoff (Finistère) à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) en longeant la façade atlantique. Cette clientèle est principalement composée de voyageurs seuls, de couples sans enfant ou de jeunes retraités. À l'inverse, les randonneurs pédestres demeurent peu nombreux.

Leurs attentes : Les cyclotouristes souhaitent découvrir un maximum de sites au cours de leur séjour et changent régulièrement d'étape. Même s'ils dépensent généralement moins que les autres visiteurs, ils recherchent des services adaptés : hébergements, stationnements sécurisés, bornes de recharge ou espaces de réparation situés à proximité de la Vélodyssée. Le territoire développe progressivement cette offre. À Grayan-et-l'Hôpital, une station d'accueil dédiée aux cyclotouristes a ouvert en avril dernier au camping municipal du Gurp. Elle comprend un local à vélos sécurisé, un espace cuisine, des bornes de recharge pour vélos électriques et téléphones, une station de gonflage et de nettoyage, des arceaux de stationnement, une fontaine à eau ainsi qu'une aire de pique-nique. Un investissement qui illustre l'essor du cyclotourisme en Médoc.

Les oenotouristes

D'où viennent-ils : Essentiellement de France, notamment de Nouvelle-Aquitaine et d'Île-de-France. Les visiteurs étrangers sont également présents, notamment les Allemands, les Espagnols, les Britanniques et les Canadiens.

Combien de temps : Deux à trois jours en moyenne, même si la visite s'effectue souvent sur une seule journée.

Où logent-ils : Beaucoup séjournent sur le littoral et découvrent le vignoble le temps d'une excursion. Ceux qui passent la nuit sur place privilégient les chambres d'hôtes, en raison d'une offre hôtelière limitée.

Qui sont-ils : Il s'agit principalement de couples et de familles amateurs de vin, disposant le plus souvent d'un pouvoir d'achat élevé.

Leurs attentes : Les œnotouristes recherchent avant tout une expérience authentique. Ils privilégient les petites propriétés familiales afin de visiter les vignobles et les chais, de comprendre les différentes étapes de l'élaboration des vins, d'échanger avec les viticulteurs et de déguster les millésimes. Leur fréquentation dépend fortement des conditions météorologiques : les domaines enregistrent généralement davantage de visites les jours de pluie que lors des journées ensoleillées. Cette clientèle apprécie également les foires aux vins, les événements viticoles ainsi que les découvertes culturelles et patrimoniales proposées sur le territoire.

■



Le cyclotourisme devient tendance en Médoc. *PHOTO JEAN-EMMANUEL JAY*

VACANCES

80 % des touristes en Médoc sont français

Le tourisme se porte bien en Médoc, plus particulièrement sur la côte atlantique. À elle seule, la destination Médoc Atlantique enregistre près de 8,6 millions de nuitées et environ un million de séjours, soit 12 % de l'ensemble des séjours réalisés en Gironde. Le territoire représente à lui seul 5 % de l'activité touristique de la Nouvelle-Aquitaine, qui est une championne dans ce domaine à l'échelle nationale. Des chiffres issus de la récente étude réalisée par Ipsos BVA pour le Comité régional du tourisme.

Les visiteurs du littoral restent en moyenne 7,8 jours. La destination bénéficie aussi d'une clientèle fidèle. Près de 80 % des visiteurs reviennent régulièrement sur le territoire. « *C'est intéressant à double titre : c'est une clientèle qui coûte moins cher à conquérir et ce sont de très bons prescripteurs de la destination* », souligne Nicolas Jabaudon, directeur de l'Office de tourisme Médoc Atlantique. Depuis la crise sanitaire, ce territoire médocain a touché une nouvelle clientèle. Des visiteurs venus notamment de la région toulousaine, de Rhône-Alpes mais aussi de Suisse ont choisi de découvrir le Médoc pour la première fois, avant d'y revenir les années suivantes. Les séjours se déroulent majoritairement en famille (56 %), en couple (23 %) et entre amis (23 %). 46 % sont des « *majors* » (26-55 ans), 34 % des juniors et 20 % des seniors. Les enfants représentent une part importante de cette clientèle : près d'un quart des vacanciers a moins de 17 ans. Une nouvelle tendance se dessine avec l'arrivée croissante de grands-parents accompagnés par leurs petits-enfants, notamment pendant les vacances de printemps et d'octobre.

La clientèle de Médoc Atlantique est essentiellement française, puisqu'elle représente 80 % des visiteurs. Parmi eux, 26 % viennent de Nouvelle-Aquitaine et 21 % d'Île-de-France. L'Occitanie, les Pays de la Loire et la région Rhône-Alpes figurent également parmi les principaux bassins émetteurs. Les touristes étrangers représentent quant à eux 20 % de la fréquentation. Les Allemands dominent largement, puisqu'ils représentent 10 % des visiteurs, devant les Britanniques et les Belges (3 % chacun), les Néerlandais et les Suisses.



La destination attire essentiellement des familles. *PHOTO GAETAN LEPREVOST*

Une employée de La Poste agressée

FAITS DIVERS. Après l'agression de la chargée de clientèle, le bureau de poste de Carcans est fermé au public au moins jusqu'au 15 juillet.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Depuis lundi 29 juin, le bureau de poste de Carcans-bourg est fermé au public. Cette fermeture exceptionnelle fait suite à l'agression d'une employée de La Poste. Vendredi 26 juin, la chargée de clientèle a été violemment prise à partie par une septuagénaire. Mécontente d'un service lié à l'achat d'un téléphone, cette cliente aurait insulté et menacé l'employée. La veille, elle se serait déjà montrée particulièrement agressive. Profondément choquée, la salariée s'est vue prescrire une incapacité totale de travail (ITT) de 15 jours.

La direction de La Poste condamne fermement cette agression et envisage de déposer plainte. Aucun remplacement n'est toutefois prévu à ce stade. « *Nous ne sommes pas en mesure d'assurer, au pied levé, un remplacement imprévu* », indique la direction. Faute de personnel disponible, elle a été contrainte de fermer le bureau de Carcans-bourg, la chargée de clientèle étant la seule agente à assurer l'ensemble des activités (courrier-colis, services bancaires, La Poste Mobile, etc.).



La Poste du bourg de Carcans. *CAPTURE D'ÉCRAN GOOGLE MAPS*

Sur son site internet, La Poste annonce une réouverture du bureau à compter du mercredi 15 juillet. D'ici là, les instances sont mises à disposition au bureau de poste de Lacanau.

Le maire de Carcans, Patrice Marchand, déplore cette situation, tout en condamnant un acte qu'il juge inacceptable à l'encontre de l'employée. L'élu annonce la mise en place d'une navette jusqu'à la réouverture du bureau afin de permettre aux habitants de se rendre au bureau de poste de Lacanau. Un départ est programmé chaque jour de semaine à 10 h 30. Par ailleurs, une agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 h 30, à Maubuisson. Un point relais est également disponible au Bar Épicerie de la Plage, également situé à Maubuisson. ■

TOURISME.

Les habitants invités à imaginer l'avenir du territoire

Comment concilier développement touristique, qualité de vie et préservation des paysages ? C'est à cette réflexion que les communautés de communes Médoc Estuaire et La Médullienne souhaitent associer les habitants. Les deux collectivités lancent l'élaboration d'un schéma touristique durable commun pour la période 2026-2031 et organisent, mercredi 8 juillet, deux ateliers participatifs ouverts à tous.

Au-delà de la seule question touristique, cette démarche doit permettre de définir les grandes orientations du territoire pour les prochaines années. Développement économique, mobilité, valorisation du patrimoine, transition écologique, services ou encore emploi figurent parmi les thématiques qui alimenteront cette future feuille de route. Les élus souhaitent s'appuyer sur l'expérience des habitants, considérés comme les premiers ambassadeurs du territoire. Qu'ils y vivent depuis toujours ou qu'ils s'y soient installés récemment, chacun est invité à partager son regard sur les atouts locaux, les manques identifiés et les projets qu'il juge prioritaires. Les échanges porteront notamment sur la manière de mieux valoriser les vignobles, l'estuaire, les plages, les forêts ou encore le patrimoine bâti, tout en préservant le cadre de vie. L'objectif est également de réfléchir aux moyens de faire du tourisme un levier de développement économique, d'emploi et d'attractivité pour les communes.

Deux rendez-vous sont proposés le mercredi 8 juillet : de 9 heures à 12 h 30 au Moulin des Jalles, à Castelnau-de-Médoc, puis de 14 heures à 17 h 30 à la salle du Conseil de la mairie d'Arsac. Habitants, associations, professionnels, entreprises et élus sont invités à y participer. Les contributions recueillies serviront à alimenter le diagnostic préalable à l'élaboration de la stratégie touristique du territoire.

M.C. ■

La participation est gratuite, sur inscription auprès d'ID-Tourism (melaine@id-tourisme.fr), en précisant la session choisie (matin ou après-midi).

Du 1er juillet au 31 août dans vos Maisons du Département des Solidarités

Les horaires changent pour un meilleur accueil tout l'été.

Accueil physique
Matin : 8h – 13h
(sans et avec rendez-vous)
Après-midi : uniquement sur rendez-vous

Accueil téléphonique
au 05 56 99 33 33
Du lundi au jeudi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h15
Le vendredi : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 16h15

Des professionnels à votre écoute
Accompagnement, accès au droits, insertion, prévention santé, autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, **nous sommes là pour vous aider.**

Département de la Gironde - DirCom - juin 2026

gironde.fr/maisons-solidarites

Gironde LE DÉPARTEMENT

McDonald's sur la route des plages

EMPLOI. L'enseigne de fast-food a ouvert son restaurant de 120 places assises à l'intérieur en bordure de la route départementale 6, à Sainte-Hélène.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Christian Luttmann dirige onze restaurants McDonald's, soit environ 450 emplois équivalents temps plein. *PHOTO JDM*

Vingt-deux ans en arrière, l'ouverture du premier McDonald's du Médoc, à Lesparre-Médoc, constituait un vrai sujet de débat peut-être pas civilisationnel, mais au moins d'ordre culturel puisque touchant à la manière de se nourrir, et commercial. C'était l'arrivée du premier fast-food en Nord-Médoc, six ans après celui de Blanquefort (1998) dans le Médoc rurbain, à la charnière de l'agglomération bordelaise. Depuis, la restauration rapide a pris ses aises, ici comme ailleurs.

Le mastodonte américain du burger est récemment concurrencé en certains points de la presqu'île, comme à Eysines et Lesparre-Médoc, où le géant de Floride Burger King s'est implanté en attendant d'ouvrir son projet en cours à Blanquefort. Sur la zone commerciale du Pian-Médoc, McDo a vu s'installer cette année KFC. Mais à l'ouest de la presqu'île, sur la route des plages, la multinationale de Chicago est pour le moment la seule à avoir fait sortir de terre un restaurant. Lacanau a longtemps fait partie des possibilités et c'est finalement sur un terrain d'un peu plus de 4 000 mètres carrés de la zone d'activités de Gémeillan, à Sainte-Hélène, que le franchisé Christian Luttmann a ouvert son onzième de restauration rapide. Il en possédait seize avant d'en vendre cinq dont trois à son fils Eliot Luttmann.

En bordure de la route départementale 6, bénéficiant d'un carrefour giratoire pour accéder à la ZA, c'est un restaurant standard de taille médium de 120 places à l'intérieur mais équipé d'une terrasse « *grand standard* », d'une capacité de 70 places, précise la directrice de l'établissement, Océane Lacaze. À 27 ans, la jeune femme, qui réside pour le moment à Villenave d'Ornon, a commencé par un contrat étudiant alors qu'elle était en BTS économie sociale et familiale, avant de se voir proposer un poste de manager puis, voici un peu plus d'un an, la fonction de directrice dans le restaurant McDonald's d'Eysines. À Sainte-Hélène, ce qui motive Océane Lacaze est la « *création d'une équipe* ». Soit 41 employés recrutés pour assurer la saison estivale sur cet axe routier touristique majeur. Parmi eux, 18 sont des Sainte-Hélénois. Six à huit recrutements supplémentaires sont nécessaires afin de mettre le bon fonctionnement du restaurant ouvert depuis le 30 juin.

On se souvient que le permis de construire accordé par la mairie dans son arrêté du 4 mars 2024, puis validé par les services de l'État, avait fait l'objet d'une requête en annulation, déposée le 23 avril de la même année par la SARL HJCPACK. « H » pour Hélène et « JC » pour Jean-Charles Rinn, le couple qui dirige la société Adam, installée dans la zone de Gémeillan. Un peu moins de deux ans plus tard, le plan local d'urbanisme de la commune ayant été adopté en fin d'année 2025 et le recours ne pouvant plus aboutir, la construction du restaurant a été lancée. Jean-Charles Rinn a tenté le tout pour le tout avec un référé-suspension pour faire arrêter l'opération[1]. Rien n'y a fait. Et la famille Luttmann muscle encore son implantation en Médoc. En 1985, l'histoire du fast-food en France retiendra que Francis Luttmann, père de Christian et Bruno (lui aussi franchisé), a ouvert le premier McDonald's de Bordeaux, rue Sainte-Catherine.

■

1. Le référé-suspension est une procédure d'urgence. Elle permet de demander au juge administratif de suspendre en urgence l'exécution d'une décision administrative dont la légalité est contestée.

PARC NATUREL RÉGIONAL

HENRI SABAROT REMPILE À LA PRÉSIDENCE DU PNR

Sans surprise, jeudi 24 juin à Saint-Julien Beychevelle, Henri Sabarot a été réélu président du syndicat mixte du parc naturel régional Médoc (PNR). Normal, le conseiller régional était seul candidat à cette fonction. Ce comité syndical était dédié à l'installation du nouveau bureau dont les membres se répartissent comme suit : trois sièges pour les communautés de communes Médoc Atlantique (Myriame Roure/Queyrac, Charlotte Grée-Billa/Lacanau et Vincent Ginestet/Talais), Médoc coeur de presqu'île (Marc Pouey/Saint-Julien-Beychevelle, Frédéric Larroque/Saint-Seurin-de-Cadourne et Jean-Michel Saintemarie/Saint-Laurent-Médoc), la Médullienne (Damien Hoareau/Salaunes, Martial Zaninetti/Le Porge et Lionel Montillaud/Sainte-Hélène) et Médoc Estuaire (Frédéric Aurier/Arsac, Matthieu Fonmarty/Labarde et Chrystel Colmont/Macau) ; un siège pour les Portes du Parc avec Isabelle Maillé (Blanquefort). Le comité syndical élit le président du syndicat mixte parmi ses délégués titulaires à chaque renouvellement des conseils municipaux. Le mandat du président dure autant que dure le mandat au titre duquel il a été désigné délégué au Parc. Henri Sabarot étant délégué régional, son mandat prendra fin lors du renouvellement des conseils régionaux en mars 2028. Le premier bureau se tiendra le 23 juillet, les vice-présidents seront alors désignés.

Meilleures Adresses



Les humeurs de Mouquirouse

Tout le monde aux abris !

Toute réflexion faite, je crois que je tiens plus de la taupe que du coq : rameuter les foules dès potron-minet, très peu pour moi. Passer ma journée en mode survolté parce que le soleil est de la partie, ça va bien un moment, mais on finit le soir en carpette or c'est le seul moment où on devrait pouvoir discuter sans se disputer. C'est là que le bât blesse. On n'est jamais d'accord sur le programme télé ou le menu de demain et tant qu'il fait jour, on s'accroche. Si encore on pouvait se chanter des berceuses au soleil couchant... Bah... on peut toujours rêver tant on chante faux...





EMME : la contre-attaque est lancée

INDUSTRIE. Deux communes ainsi que la Sepanso font bloc contre le projet d'usine de raffinage de nickel et de cobalt envisagé au port de Grattequina. Parempuyre ne s'associe pas à ce recours.

Alexandre CORSAN

Après les derniers feux verts allumés par la préfecture sur le chemin du projet EMME, deux communes directement impactées par le projet ainsi que la Sepanso (association de défense de l'environnement) et des riverains engagent ensemble la bataille judiciaire contre le projet d'usine de raffinage de nickel et cobalt, prévu au port de Grattequina, situé à Parempuyre et Blanquefort. Et ils sortent l'artillerie lourde, pour tenter de contrer un projet « qui avance à marche forcée ».
Ainsi, les communes de Blanquefort et de Saint-Louis de Montferrand et la Sepanso (association de défense de l'environnement) ont annoncé, lors d'une conférence de presse à Blanquefort, le 30 juin, engager un recours contre la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI de Bordeaux Métropole) et contre l'obtention du permis de construire par la société EMME, signé par la préfète le 8 juin. La modification du PLUI avait été actée par la Préfecture, dans un arrêté, à la suite de l'absence de décision de Bordeaux Métropole. Sauf que sa présidente d'alors avait demandé un délai supplémentaire, refusé par le Préfet, pour prendre la décision, au motif que le délai des deux mois après l'enquête publique tombait en plein milieu des élections municipales.
C'est l'un des aspects du dossier que dénonce la maire de Blanquefort, Véronique Ferreira, à savoir la pression de l'État sur les communes sur le dossier EMME. Citant également le décret pris par le Premier Ministre François Bayrou, à peine trois jours avant la chute de son gouvernement, faisant du projet EMME d'intérêt national majeur, l'édile voit, dans ces actes, « *la volonté d'imposer un site sans solliciter l'avis des élus locaux* ».
Elle a aussi parlé de la modification du PLUI en elle-même, qui classe tout le site de Grattequina en US 13, c'est-à-dire en « *activité portuaire et activité industrialo-portuaire* ». « *Or, dans le règlement US 13, les constructions pour l'industrie sont interdites, à moins qu'elles soient liées à une activité portuaire. Le raffinage du nickel n'est pas une activité portuaire, elle peut être effectuée ailleurs qu'en bord de fleuve.* » Mais la première raison de son engagement dans ces recours est l'emplacement choisi pour le projet. « *L'usine est classée Seveso parce que le sulfate de nickel est miscible dans l'eau et très toxique. Donc, le problème est l'emplacement, dans une zone humide et inondable.* »



Les communes de Blanquefort et Saint-Louis de Montferrand et la Sepanso s'unissent, avec le soutien de leur avocat. *PHOTO JDM-AC*

> *« Le projet EMME constitue une mise en danger de nos habitants en majorant le risque inondation. »*

Delphine Sicet, première adjointe de la ville de Saint-Louis de Montferrand, a ajouté d'autres arguments, à savoir le risque inondation non considéré, notamment. Il est vrai que l'étude commandée par EMME ne prend pas en compte la commune, située sur la rive en face. « *Le projet EMME constitue une mise en danger de nos habitants en majorant le risque inondation* » a estimé l'élue, dont la commune est la seule de Gironde à être classée en zone de danger extrême pour le risque inondation. En effet, l'usine va se trouver sur une zone d'expansion des crues, l'une des protections pour la ville : Ce sont des zones naturelles qui permettent à l'eau de s'étendre rapidement et ainsi limiter les débordements sur les zones habitées. Argument retenu aussi par Florence Bougault, administratrice de la Sepanso, qui s'est aussi inquiétée de la rupture du corridor écologique du site qu'entraînerait la construction de l'usine. « *Ce projet n'est pas au bon endroit, ainsi que nous le disons depuis trois ans et on a donné aucune chance à un autre emplacement. Quand vous alertez, vous subissez un niveau de pression colossal, ce qui est absolument anormal* » a ajouté Florence Bougault.
L'avocat des requérants, Maître Olivier Chambord a enfoncé le clou, rappelant que le projet EMME allait à l'encontre du Schéma de cohérence territoriale métropolitain, qui classe le terrain EMME en zone à préserver strictement de l'urbanisation pour le risque inondation fluvio-maritime, zone humide et cœur de biodiversité. En clair : Aucune construction, quelle qu'elle soit, n'est possible. D'autre part, le conseil scientifique de l'estuaire n'a pas été consulté. « *Or, le code des transports impose au Grand Port Maritime de Bordeaux, quand il veut aménager ses espaces naturels, de le consulter.* »
Le recours contre le PLUI sera déposé au tribunal administratif le 3 juillet, puis suivra celui contre le permis de construire. Mais, en attendant le résultat de ce deuxième recours, un référé suspensif sera lancé contre le permis de construire, pour en annuler les effets. Lorsque l'autorisation environnementale sera très probablement favorable, elle sera aussi attaquée, à la cour administrative d'appel. ■

PROJET EMME.

LE MAIRE DE PAREMPUYRE CONSTATE QUE « EMME A LE FEU VERT PARTOUT ».

Lors du conseil municipal de Parempuyre en date du 29 juin, à l'évocation du projet EMME, le maire Henri Lagarrigue a déclaré qu'il n'avait pas souhaité s'associer aux recours lancés par les communes de Blanquefort et Saint-Louis de Montferrand contre la modification du PLUI de Bordeaux Métropole et contre le permis de construire accordé à la société EMME (lire ci-dessus). Le sujet a été amené par Jennifer Michalak, leader du groupe d'opposition Parempuyre nous inspire, hostile au projet. « *Ce genre de recours, contre un permis de construire, est annulé à chaque fois. EMME a le feu vert partout.* » Le maire ne souhaite donc pas additionner les recours, après celui qu'a effectué la commune contre le tracé du raccordement électrique de Réseau Transport d'Électricité (RTE), qui doit alimenter l'usine EMME, en raison du coût de ces recours (celui contre le tracé coûte 12 000 euros à la commune, en frais d'avocat) et aussi parce qu'il pense que l'usine se fera.

Il a rappelé auparavant qu'il était le seul maire présent lors de la manifestation à la Préfecture le 4 avril contre le projet, contre lequel il est engagé depuis le début. « C'est bien d'annoncer médiatiquement qu'on fait un recours, de faire un éclat » a-t-il ironisé.

Le recours contre le raccordement électrique doit permettre à la commune de se faire entendre et ainsi servir de garantie à l'aide demandée pour rénover les bâtiments communaux. « *Nous nous sommes opposés au tracé de RTE car c'est la seule solution qui peut freiner la construction de l'usine. Elle ne peut pas se faire sans nous, on ne peut pas passer sans nous voir ni nous faire marcher dessus* » a déclaré l'édile. Ainsi, lors de son rendez-vous à la préfecture le 24 juin, le sous-préfet s'est engagé à aider la commune dans la rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux, estimée à 30 millions d'euros.

Alexandre CORSAN





35 agences immobilières CENTURY 21 en Gironde

Au cœur de votre département toute l'année & sur les routes du Tour cet été !

PRIX DE LA COMBATIVITÉ — FOURNISSEUR OFFICIEL



Voir règlement en agence ou sur century21.fr
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► CIVRAC-EN-MÉDOC

Vin et comédie

Samedi 4 juillet, la compagnie Ladilafé propose un spectacle de comédie autour du vin au Château Pierre de Montignac, à Civrac-en-Médoc. L'événement commencera dès 18 heures (visite, dégustation offerte par le château, restauration sur place assurée par la compagnie) et le spectacle débutera à 20 h 30.

► LESPARRE-MÉDOC

Le Fil rouge fait son show

L'association Le Fil rouge du Médoc organise dimanche 19 juillet à 14 h 30 dans la salle François-Mitterrand « Un spectacle au top ». Sur une mise en scène de Joseph Fragoméni, le spectacle sera présenté par Jean-Marc Desbois qui chantera également Serge Reggiani et réunira des artistes du Médoc ou de plus loin…

► QUEYRAC

Marché gourmand

Mercredi 8 juillet à 18 heures s'installera le premier marché gourmand. De nombreuses associations se sont jointes à l'association Coup de pouce médocain pour organiser des marchés gourmands qui se dérouleront tous les mercredis de juillet et août de 18 à 22 heures, sur la place de la mairie. « *Cinq associations s'engagent pour huit dates afin d'insuffler renouveau, vitalité, convivialité et partage au cœur du village,* souligne Mathieu Mesplede, président de Coup de pouce médocain. *Une vingtaine de food-trucks s'aligneront sur la place, ainsi que des artisans et des producteurs, mais aussi des animations et de la musique.* »

► GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

Conseil municipal

Les élus se réuniront pour le prochain conseil municipal jeudi 2 juillet à 18 h 30 dans la salle Guy-Lartigue.

La nuit des églises

Dans le cadre de la nuit des églises, samedi 4 juillet, la Chapelle de l'Hôpital sera exceptionnellement ouverte de 19h à 22h. Vous pourrez y voir un diaporama sur l'orientation des édifices religieux du Nord Médoc.

LE Journal DU Médoc

ASSOCIATIONS

Vous désirez publier votre manifestation ?

CONTACTEZ FANNY

05 57 75 14 05 | 07 83 30 98 33

f.salles@lejournaldumedoc.fr

Si Laujac m'était conté…

BÉGADAN. Il faut être une cigogne pour prendre, depuis les airs, la mesure de ce vaste domaine ancré dans la polyculture et aux racines historiques profondes.

Eric BAUMIÉ

Une cigogne survole le Château Laujac. Avec une trentaine de ses congénères, elle a élu domicile dans le bois à l'ouest du château. Ce samedi, elle peut observer une foule bigarrée qui déambule dans le parc et dans les divers bâtiments que comporte le domaine. En effet, une quarantaine de personnes est venue écouter l'histoire du château par Vanessa Cruse, propriétaire des lieux et Marc Vignau, conservateur du patrimoine et historien. Avec sa mère, Michelle, Marc Vignau est à l'origine d'une association, la Société d'art et d'histoire des pays médocains, qui retrace l'histoire du Médoc. « *Il n'y a rien de tel qu'une propriété familiale pour faire vivre le Médoc dans le bon sens. À bas les grosses sociétés qui ne veulent pas parler du passé, qui veulent juste parler de l'avenir et des bénéfices qui vont rentrer dans le tiroir [caisse]* », estime Michelle Vigneau.

Monument historique

Château Laujac est l'un des deux bâtiments de Bégadan, avec son église, à être classé monument historique. Laujac, encore, est l'un des rares bâtiments classés du Médoc qui ne soit pas un bâtiment religieux, à l'instar des phares de Cordouan et de Grave ainsi que, bien sûr, la tour d'Honneur de Lesparre-Médoc. Ayant activement participé au classement du domaine en 2013 par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Vanessa Cruse ne veut « *surtout pas que cela devienne un musée* ». Position entendue par la DRAC.

Le site est remarquable. La présence humaine y est très ancienne. En réalisant les fondations du cuvier au XIXe siècle, les ouvriers ont mis au jour des haches polies, des mosaïques romaines ou encore des silex et des poteries. Les premiers bâtiments encore visibles datent du XVe siècle. Les plus anciens sont à l'entrée du domaine lorsque l'on arrive depuis Canissac. Ils sont séparés par un portail du château de construction plus récente.



Vanessa et René-Philippe Cruse-Duboscq, les propriétaires du château.

Une maîtresse-femme

En 1483, les droits du fief de Laujac appartiennent à Guillaume Mesnard. Son arrière-petite-fille, Gémine de Heguy, veuve d'Arnaud de Mullet, est devenue à la mort de son mari usufruitière et exécutrice testamentaire. Il est intéressant de constater que cette femme, mariée à 16 ans, qui ne savait ni lire, ni écrire, a dirigé d'une main de maître le domaine, jusqu'à sa mort en 1630, à l'âge de 90 ans. Génine a eu sept enfants, dont Lancelot de Mullet, plus connu encore sous le nom d'abbé de Vertheuil. Mais cela, c'est une autre histoire…

Au début des années 1700, Château Laujac appartient à Étienne de Mullet. À son décès se déclenche une violente querelle de succession car son fils de 3 ans, voit sa filiation contestée. En 1763, le domaine appartient à Mme d'Aujeard. Il sera vendu par son mari après la Révolution à Paul de Villeminot. Héritant d'une fortune importante à l'âge de 21 ans, l'achat du château représente un placement. Jugeant les bâtiments trop « campagnards », il décide la construction d'une nouvelle demeure de style « néo-classique » avec son parc à l'anglaise.

Fait étonnant, personne ne connaît le nom de l'architecte ! Son union avec Claire Chauvet verra la naissance de leur fille Louise. Mais le couple prendra de la distance et Paul de Villeminot partira à la chute de l'Empire pour les États-Unis. C'est de Baltimore qu'il demandera à sa femme de vendre le château en 1824. À cette date le château n'est pas achevé. L'acquéreur est un grand négociant de vins de Bordeaux, Jean-Valère Cabarrus, déjà propriétaire de nombreux châteaux, oncle de Thérésa Cabarrus, plus connue sous le nom de Madame Tallien ou encore à Bordeaux sous le nom de « Notre-dame du bon secours », mais cela aussi, c'est une autre histoire…



Le domaine s'étend sur 500 hectares. *PHOTOS LAUJAC*

Un domaine en polyculture

Laujac a toujours été en polyculture. Ainsi le domaine a-t-il pratiqué l'élevage équestre, de bovins, ou encore la culture des céréales. Aujourd'hui, un troupeau de bovins est encore présent sur les 500 hectares du domaine – dont 350 d'un seul tenant - tandis que le vignoble occupe 85 hectares. Mais selon les périodes, la vigne a pu représenter 140 hectares en 1890 ou seulement… 8 après le phylloxéra et les sévères gelées de 1956, lorsque en 1957, Bernard Cruse, le père de Vanessa Cruse a repris la propriété.

Jean-Valère cède le château à son fils Adrien qui le revendra en 1852 à Hermann et Emma Cruse, dont Vanessa Cruse est l'une des arrière-arrière-petite-filles ! Hermann Cruse, également négociant de vins bordelais, s'intéresse à Laujac car le domaine est en polyculture. À cette époque il convient de remarquer que le nom du négociant était plus important pour le client que le vignoble ou que le château. Ce n'est qu'à partir des mises en bouteille « au château » que celui-ci supplantera le nom du négociant.

Un château, à l'époque, mais peut-être encore aujourd'hui, ce n'est pas qu'une habitation pour la famille. C'est un endroit pour faire du commerce, recevoir clients et négociants. Ainsi comme l'explique Vanessa Cruse : « *On déguste à 11 heures, car on a encore le palais frais loin du petit-déjeuner. Donc on déguste les vins, puis on vient dans la maison et on boit du champagne […] Le champagne, c'est très bon, mais ça rince le palais et après rebelote : on reboit du vin […] Et à la fin du déjeuner, on sert du vin, de vieux millésimes excellents (1970 / 1947) ou de leur année de naissance [des clients] pour prouver que l'on sait faire du vin depuis longtemps et pas seulement depuis dix ans.* » Symbole d'une époque où les recommandations sanitaires « l'alcool est dangereux pour la santé » ou « boire avec modération » n'étaient pas des vérités révélées.

La signature de Skawinski

Pour faire du bon vin, il faut un bel outil de travail. Aussi, dès l'achat, Hermann Cruse fait appel à Pierre Skawinski qui conduira les travaux du cuvier avec un important travail sur la vigne (il a participé à la mise au point de la bouillie bordelaise), tandis que son fils Théophile, son successeur, s'occupera de la construction de bâtiments de ferme et d'élevage ainsi que de maisons pour les employés. Se faisant octroyer par Hermann Cruse une somme d'argent pour construire une maison pour lui et sa famille, quelle ne fut pas la surprise du propriétaire en constatant, à la fin des travaux, que la maison du régisseur était plus haute que la sienne ! Mais plus magnanime que Louis XIV envers Fouquet, Hermann Cruse laissera Théophile Skawinski à la tête du domaine.

Château Laujac se distingue également à cette époque par sa vie sociale. Ainsi, sur le site même du château où l'on comptait 70 ouvriers auxquels il fallait ajouter leurs familles, l'on trouvait une école, une garderie pour les plus jeunes, un système de soins. C'était, en plus petit et en version médocaine, le phalanstère de Guise réalisé par Paul Godin. ■

Le ruban bleu, blanc… rose de La Parenthèse

LESPARRE-MÉDOC. Le local de Rose Médoc a été inauguré. L'occasion de rappeler le rôle fondamental joué en Médoc par cette association d'aides aux femmes atteintes d'un cancer.

Eric BAUMIÉ

Rose Médoc est une association créée il y a trois ans pour aider les femmes atteintes d'un cancer. Depuis sa création, elle occupe un local dans la rue Jean-Jacques-Rousseau. Baptisé La Parenthèse, il n'avait jamais été inauguré, les travaux importants ayant pris un certain temps, voire un temps certain. Mais la journée entière du 18 juin fut consacrée à réparer cette attente.

Ainsi, dès le matin, après un petit-déjeuner réservé aux adhérentes, l'atelier cuisine permettait de préparer le buffet de fin d'après-midi réservé à l'inauguration. L'accueil du public se faisait à partir de 12 h 30 avant d'enchaîner avec des tables rondes thématiques traitant de « l'accompagnement du parcours de soins », de « l'accompagnement des proches aidants » ou encore de « cancer et vie professionnelle ».

À cette dernière table ronde, l'on pouvait remarquer la présence de Christophe Dufour, le propriétaire des supermarchés E. Leclerc de Lesparre-Médoc et du Verdon-sur-mer. Avec 240 collaborateurs, il indique être régulièrement confronté à la maladie et au cancer. Ses entreprises de grande distribution sont mécènes de Rose Médoc, qui représente une ressource, une aide à l'accompagnement et une des réponses possibles. L'entrepreneur se dit fier de pouvoir contribuer à la pérennisation de l'association, « *de ce lieu remplit de bienveillance* ». D'autres personnes témoignaient de l'importance de l'écoute dans l'entreprise ou encore de celle de préparer le retour du collaborateur éloigné pendant plusieurs mois et du bien-fondé du tutorat à ce moment précis car « *l'on ne retrouve pas sa place, on l'a recréé* », d'autres parlent du retour au travail comme d'une possibilité « *de bifurcation, de réorientation* » professionnelle.



Sabine Andrzejewski coupe le ruban de La Parenthèse *PHOTO JDM-EB*

Dans l'atelier dédié aux proches aidants, l'accent est mis sur l'identification des besoins dont les aidants ne sont pas nécessairement conscients. Émerge l'idée d'un guide dans lequel tout serait regroupé, d'un livre un peu comme celui que l'on trouve à l'hôpital. La difficulté de trouver un support pédagogique pour parler de la maladie d'un parent aux enfants est aussi soulignée avant qu'un participant ne déclare : « *Il n'y a rien, surtout pour les papas malades.* » À la rentrée de septembre, Rose Médoc ouvrira une ligne spécifique et un numéro de téléphone dédié aux aidants, ainsi que des ateliers spécifiques.

Après les tables rondes est venu le temps de l'inauguration en présence d'élus : Pascale Got, députée de la circonscription ; Julien Dassé, maire de Vendays-Montalivet et Bernard Guiraud, maire de Lesparre. La parole de la présidente de Rose Médoc, Cyrille Bel, empêchée, était portée par Marie Pinault, remerciant toutes celles et ceux « qui ont rendu ce jour possible », depuis un début « bricolé » à plusieurs mains, dont celles de la présidente fondatrice, Sabine Andrzejewski, aujourd'hui directrice de la communication. Pascale Got a souligné l'utilité de l'atelier des aidants « *car la population va vieillir et que plus la population vieillit, plus on aura besoin d'aidants* ».

Avant de couper le ruban « bleu, blanc, rose » qui barrait la porte d'entrée, Sabine Andrewjewski a parlé de Rose Médoc comme d'une réponse concrète aux femmes atteintes d'un cancer, d'une « *parenthèse* » - d'où le nom du lieu – où la maladie n'est pas niée, mais n'occupe pas toute la place. Après une pensée aux « *disparues* » et avant que les participants puissent échanger autour du buffet préparé le matin même par les bénéficiaires, le ruban a été coupé. Bleu pour les partenaires institutionnels. Blanc pour les partenaires « *particuliers* ». Et rose pour les bénéficiaires. ■

CARCANS-MAUBUISSON.

La commune s'engage contre harcèlement et pour la prévention des violences

Depuis le 2 juillet, la commune a activé le dispositif national « Demandez Angela » pour lutter contre le harcèlement et renforcer la sécurité dans l'espace public. Le principe : toute personne se sentant suivie, menacée, victime d'une agression peut entrer dans l'un des établissements partenaires et demander « Angela ». Les commerçants et professionnels engagés dans le dispositif, préalablement sensibilisés, accueillent alors la personne dans un espace sécurisé et l'accompagnent en fonction de ses besoins : mise à l'abri, appel à un proche, sollicitation des secours ou simple attente dans un lieu sûr. Les établissements partenaires seront identifiables grâce au sticker « Ici, demandez Angela » apposé sur leur vitrine. ■



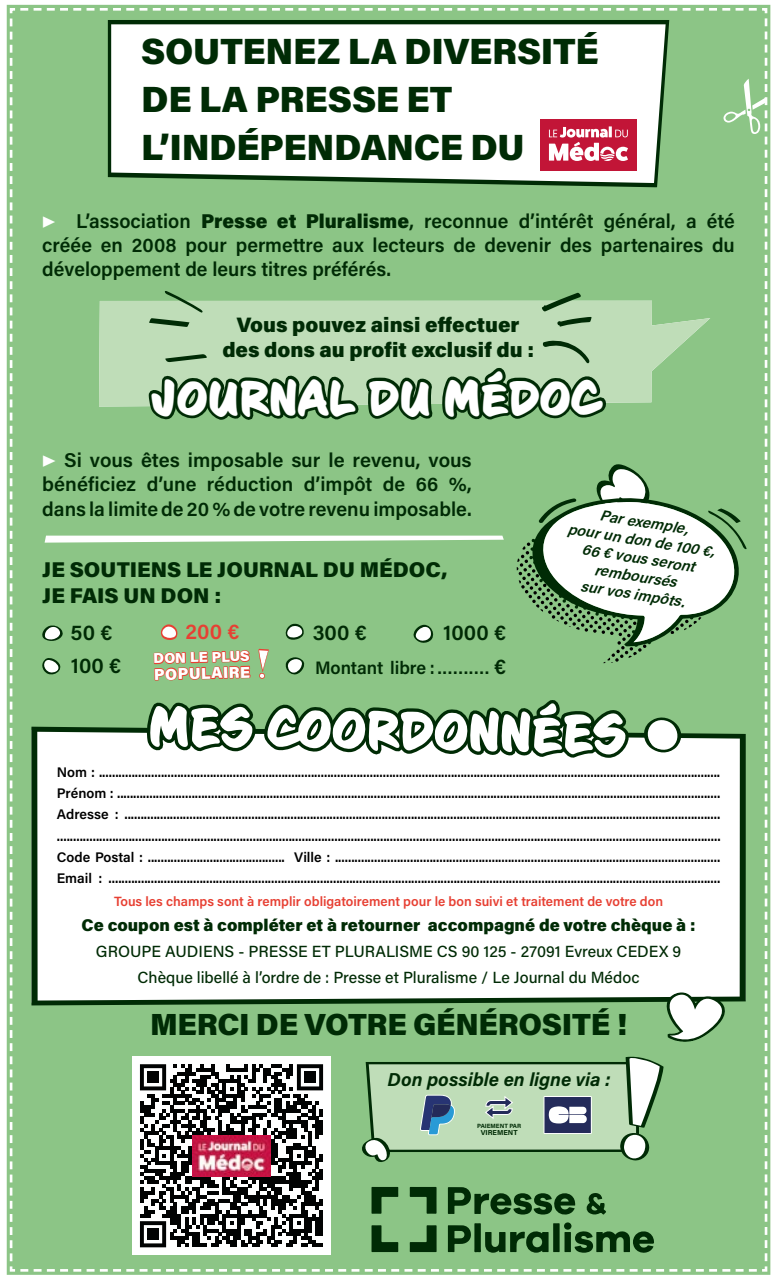
Il s'agit d'un réseau de lieux sûrs pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue. *PHOTO DR*

Les professionnels souhaitant participer au dispositif peuvent contacter la mairie par mail à social@mairie-carcans.fr.









► VENDAYS-MONTALIVET

Agence postale

À partir de lundi 29 juin, l'agence postale communale de Montalivet passe aux horaires d'été. Du lundi au vendredi l'ouverture est de 8 h 45 à 14 h 30 et le samedi de 8 h 45 à 12 h 30. La levée du courrier sera effectuée à 12 heures. Le distributeur de billets à l'extérieur de l'agence postale, qui est une annexe de la mairie, n'est pas sous la responsabilité de l'agence mais gérée par la Banque postale.

Exposition

Le Cube présente du 13 juillet au 28 août une exposition sous le titre « Silhouettes sauvages » avec les artistes MeLyMeLo et Mapie Maÿa. Le vernissage aura lieu le jeudi 30 juillet à 18 heures. L'exposition peut être visitée pendant les horaires d'ouverture du coworking, entre 9 heures et 18 heures en semaine.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Lire des histoires

La bibliothèque recherche des bénévoles pour lire des histoires aux enfants de l'école et du centre de loisirs. Tel : 05 57 75 04 62.

Solidarité pour l'Ukraine

Le docteur Ababii, chirurgien à la clinique de Lesparre-Médoc, organise une collecte de matériel médical pour venir en aide aux hôpitaux en Ukraine. La mairie accueille les dons.

Vente solidaire

Samedi 4 et dimanche 5 juillet, l'Union nationale des combattants organise une vente solidaire sous forme d'un vide-greniers au 12 bis rue des Mimosas. Cette vente est réalisée au profit de œuvres sociales de l'association (possibilité de rapporter les anciennes radios).

Un été musical et artistique

Le projet « Saint-Vivien, l'été en musique » porté par l'association socioculturelle (ASC) et Saint-Vivien Développement (SVD) est arrivé à son terme, soutenu par la municipalité. Ce projet intergénérationnel qui allie l'art et la musique, regroupe des expositions, des animations et des concerts, tout au long de cet été à Saint-Vivien. Jusqu'au 5 juillet, l'exposition de ce projet sera présente à la galerie Beau Bourg et dans le hall de la mairie, avec des œuvres réalisées par les résidents de l'Ehpad Mirambeau et de la Maison Edouard, des élèves de l'école primaire et les enfants du centre aéré Les Petits Potes.

Tennis

Le tournoi de tennis Jean-Thibout aura lieu du 4 au 18 juillet sur les courts de la commune avec des joueurs de non classé à 15/1 en catégories simple dames, simple messieurs et double mixte.

La SAHM fêtait ses 60 ans à Château Livran

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL. La Société Archéologique et Historique du Médoc (SAHM) réalise un travail de mémoire précieux pour le Médoc et ses hanitants.

Martine SIMON

La Société Archéologique et Historique du Médoc (SAHM) a été créée en 1966 par des amateurs d'archéologie et notamment Jacques Moreau, géomètre à Lesparre-Médoc. Depuis, le champ d'étude s'est élargi à toutes les périodes chronologiques afin de mieux comprendre l'implantation humaine en Médoc. La SAHM a vocation à fédérer les différents amateurs d'histoire, enseignants, étudiants, associations ainsi que les élus médocains qui oeuvrent à la connaissance du Médoc. L'association organise des conférences et des visites. D'autre part, elle publie le résultat des recherches menées sur le Médoc dans sa revue *Les Cahiers Méduliens,* donnant la possibilité aussi de faire connaître les évènements des personnages qui ont fait le Médoc à travers les siècles. Les deux premiers numéros en juillet 1969 et janvier 1970 ont largement rendu compte de l'activité archéologique de la société. Depuis, le rythme de parution est resté le même : deux numéros annuels en décembre et en juin mais le contenu s'est diversifié[1].

Samedi 27 juin au Château Livran, après le discours de bienvenue de Claire Steimer, présidente de la SAHM, Florence Verdin chercheuse au CNRS à l'université de Bordeaux Montaigne a ouvert une conférence sur les 60 ans d'archéologie en Médoc. Elle a ainsi développé les premières découvertes archéologiques sur le littoral faites notamment par Bernard Saint Jours (1844-1938) puis les débuts de l'archéologie avec Jacques Moreau pour le nord médoc, les thèmes de la professionnalisation de l'archéologie, la synthèse des recherches anciennes avec de beaux objets retrouvés et des témoignages d'activités (comme la métallurgie, le sel et l'affinage des huitres) et les recherches en cours ainsi que les nouvelles méthodes de recherches. Francis Tassaux, professeur d'histoire et archéologue, a quant à lui, visionner 7 panneaux présentés pour la journée européenne de l'archéologie sur l'ensemble du médoc dans l'antiquité. La matinée s'est achevée autour d'une dégustation de vins du château Livran et du gâteau d'anniversaire, en présence également de Michel Seutin, grand amateur d'archéologie et membre de la SAHM. ■



De gauche à droite : Francis Tassaux, professeur d'histoire et archéologue ; Florence Verdin, chercheuse au CNRS ; Claire Steimer, présidente de la SAHM et Michel Seutin, amateur d'archéologie. *PHOTO JDM-MS*

1. Le numéro 85 des Cahiers Méduliens propose notamment un article de Yoann Ceinturet retraçant les premières années de la SAHM, sous la direction de ses présidents Charles Galy-Aché et Michel Faure. Retrouvez la liste des points de vente où trouver cette revue sur le site internet sahmedoc33.com

VENSAC.

Un concert réussi dans l'église romane



Dimanche 28 juin, le trio de chanteuses les Sisters, accompagné de trois musiciens talentueux, a offert au public une prestation de grande qualité dans un mélange vibrant de gospel et de blues. Le répertoire entraînant, inspiré des chants du début du XXe siècle, entre joie, ferveur, émotion et authenticité, chaque interprétation a trouvé un écho tout particulier dans ce magnifique lieu sacré de l'art roman, édifié au XVIIe siècle. Ce concert, parfaitement réussi, a été organisé par le comité des fêtes de Vensac, avec la précieuse collaboration du Collectif T.RU.C. *PHOTO DAR*

VENDAYS-MONTALIVET.

Les bikers ont le show à Monta…



Si l'ambiance apparaissait calme et décontractée dans les rues de Montalivet en marge du Show Bike Aquitaine qui se tenait sur le stade Duolé, quelques propos entendus, de-ci de-là, peuvent choquer. Au-delà du virilisme et de la misogynie argumentés par certains attablés, il est impossible de cautionner le suprématisme blanc développé par un groupe déambulant entre les motos. Une position qui ne reflète pas l'ambiance générale de la manifestation durant laquelle les bikers étaient là pour le plaisir de montrer, voire d'exhiber leurs motos. *PHOTO JDM-EB*

S'installer en Médoc - regards d'ailleurs

VENDAYS-MONTALIVET Quitter son pays, changer de vie et s'installer en Médoc : cinq adultes de nationalité étrangère reviennent sur leur arrivée, leurs premières difficultés et ce qui les fait aimer la région.

Paula SCHOLEMANN

Alors que la population du Médoc continue de croître, une partie des nouveaux habitants viennent d'autres pays : du Royaume-Uni, de Pologne ou encore de Russie. Ils ont choisi, à un moment donné, de quitter leur pays pour s'installer sur la presqu'île médoquine. Si les parcours cachés derrière ces arrivées sont divers, les aspirations sont souvent communes : le calme, la nature, un nouveau départ. Au fil des rencontres au Cube Coworking de Vendays-Montalivet, plusieurs habitants venus de l'étranger ont accepté de raconter leur installation dans le Médoc, leurs difficultés du début et leur attachement croissant au territoire.

Pour Stephanie Crow, britannique installée dans le Médoc, le territoire évoque immédiatement des souvenirs d'enfance. « *Il y a le grand ciel parce que la région est plate. C'est pourquoi j'aime ce territoire. Ça me rappelle l'endroit où j'ai grandi en Angleterre et c'est merveilleux de voir le lever du soleil sur l'estuaire.* »

Un cadre de vie plus proche de la nature, c'est ce qu'ont cherché la plupart des personnes rencontrées. Olga Guilpain Korol, de nationalité russe, vivait à Paris avec son mari avant de choisir le Médoc. « *Nous cherchions un endroit avec les forêts et la mer ou l'océan* », raconte-t-elle. Le couple s'est lancé dans un projet de construction : une maison en bois sur un petit terrain. « *Mon mari fait tout lui-même depuis le début. La maison n'est pas encore terminée, mais nous avons déjà adopté un chat et pris un chien* », raconte-t-elle.

Pour Michal Rudnicki, originaire de Pologne, l'installation en France répondait



Robert Verity, Colin Osborne et Stephanie Crow se sont installés en Médoc *PHOTO: JDM/PS*

avant tout à une recherche de soleil et d'une meilleure qualité de vie. Avec sa femme Dorota et leur fille Irena, il mène depuis 2022 « *une aventure semi-nomade* » à travers la France. Si le Médoc s'est imposé presque par hasard, la famille y a trouvé un lieu de vie agréable.

Derrière les paysages et la douceur estivale, il faut aussi apprendre à construire une nouvelle vie. Robert Verity et Colin Osborne, retraités britanniques, décrivent un parcours parfois compliqué depuis le Brexit. « *Le processus d'obtention des visas et des cartes vitales était compliqué* », reconnaissent-ils. Comme beaucoup d'étrangers installés en France, ils ont dû faire face aux démarches administratives et à la barrière de la langue.

Tous évoquent pourtant un accueil chaleureux et une intégration progressive. Michal Rudnicki raconte avoir découvert peu à peu l'histoire locale, les traditions gasconnes et le patrimoine du territoire grâce aux événements culturels et aux rencontres. « *Nous nous y plaisons beaucoup et sommes reconnaissants envers tous ceux qui nous ont accueillis à bras ouverts dans cette belle région* », assure-t-il.

Même constat pour Stephanie Crow, qui souligne l'aide apportée par les habitants et les administrations locales. « *Les fonctionnaires nous ont toujours aidés* », explique-t-elle, malgré les difficultés rencontrées au début.

Aujourd'hui, Robert Verity et Colin Osborne disent se sentir pleinement chez eux dans le Médoc. « *Les gens continuent d'être amicaux, de supporter notre français hésitant et de nous inviter chez eux pour dîner* », racontent-ils.

Au fil de ces parcours venus d'horizons différents, une même idée revient souvent : dans le Médoc, beaucoup sont venus chercher un lieu de vie proche de la nature. Ils ont fait leur chemin à travers les difficultés administratives ou linguistiques et ont fait des rencontres qui ont permis de développer un sentiment d'appartenance. ■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Le nouveau salon de thé qui régale



Mauve et Laurie Régnier travaillent avec des artisans et des producteurs locaux. *PHOTO JDM-DORO*

Mauve & Cannelle, deux sœurs, deux prénoms prédestinés à l'ouverture d'un salon de thé ! Depuis bientôt deux mois, à la suite du départ de Tess, Mauve & Cannelle Régnier, assistées de Laurie Cambronero, régalent gourmands et gourmandes, clients de leur salon de thé. Mauve & Cannelle c'est un lieu cosy où l'on peut venir se poser devant un bon café, un thé ou un jus de fruits frais, un brunch, mais aussi un déjeuner, un brunch, un lunch, en intérieur ou en terrasse ! En reprenant ce lieu, elles ont conservé l'ambiance que Tess y avait créée, en y apportant un peu de leur personnalité… et beaucoup de fleurs ! Chaque jour, elles proposent une petite carte salée/sucrée pour tous les goûts et régimes, une suggestion du jour et des pâtisseries. Le tout est fait maison, Mauve, Cannelle et Laurie travaillent autant que possible avec des artisans et des producteurs locaux.

Dominique ROUYER ■

HOURTIN.

Un boutique au goût local



Manu propose des fruits et légumes de qualité à Hourtin-Port. *ALAIN MANGINI*

Une nouvelle boutique vient d'ouvrir à Hourtin-Port, proposant des produits locaux en priorité. Le miel qui y est vendu provient de Saint-Germain d'Esteuil et les huîtres de Talais seront en vente chaque week-end. Des courgettes et des pommes de terre grenaille sont proposées, toutes issues de Vertheuil où Kerkoub Kettani, le fondateur et patron du magasin, a élargi son champ d'activités comme prestataire viticole en faisant pousser sur quatre hectares de nombreux légumes. « *Le reste arrive bientôt,* assure Manuella, dite Manu, la gérante du magasin. *Nous attendons une trentaine de tonnes de tomates dans la saison.* » En attendant, tous les fruits et légumes sont bien présentés dans le magasin, la plupart d'origine française, avec des fruits murs à point. Manuella propose d'autres services comme un café sur place, des boissons fraîches bienvenues actuellement et un mélange de cacahuètes pour l'apéritif. Bientôt, un étal extérieur va s'installer et les propositions de ventes de fruits et légumes seront multipliées.

Alain MANGINI ■

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL.

Un chanteur en pleine ascension !

La veille il se trouvait à Vertheuil et dimanche 30 juin, Sacha Nemetz a animé tout l'après-midi le pique-nique organisé à côté de la mairie. Originaire lui-même de Saint-Germain d'Esteuil, il a toujours vécu dans le milieu de la chanson puisque son père David Nemetz n'est autre que le sosie officiel de Gilbert Montagné ! Mais depuis bientôt deux ans, il vole de ses propres ailes et de concerts en concerts, il a su conquérir le cœur de nombreux Médocains. Avec sa voie si belle et si puissante, son répertoire est très varié. L'ambiance qu'il fédère lui permet de trouver un public à chaque fois de plus en plus nombreux et de plus en plus fidèle. Mettant à profit tous ces concerts, il continue de s'améliorer afin de faire plaisir à ses fans qui le lui rendent bien. Parions qu'il deviendra



Sacha Nemetz animait le pique-nique organisé à côté de la mairie. *PHOTO JDM-MS*

très rapidement une figure incontournable de notre région et que les organisateurs se le réservent pour assurer une soirée réussie.

Martine SIMON ■

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00



► SAINT-SAUVEUR

Assemblée générale

L'association communale de chasse agréée (ACCA) tiendra son assemblée générale mardi 7 juillet à 18 h 30 à la maison de la chasse.

► SAINTE-HÉLÈNE

Bal des pompiers

Lundi 13 juillet aura lieu le bal des pompiers avec feu d'artifice.

► MARGAUX-CANTENAC

Mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les mercredis et les samedis du 6 juillet au 23 août.

Marg'O Plage

L'association Marg'O Loulous organise une soirée festive samedi 4 juillet à partir de 18 heures sur l'Espace City à la salle des fêtes, cours Pey-Berland. Dress code conseillé : mode vacances. Au programme : concert du groupe Chili Pepouze de 22 heures à 1 heure, DJ Set, structures gonflables, bar à cocktails, pizzas, grillades et concours de lancer de tongs.

► MACAU.

Partir en livres

Mercredi 8 juillet, de 10 heures à 12 heures, la municipalité proposera des animations autour des livres dans le cadre de la 12e édition de Partir en Livres : lectures à haute voix ou théâtralisées, troc de livres ; le tout dans le cadre arboré du jardin derrière la salle François-Mitterrand. L'entrée est libre et ouverte à tous.

► MARGAUX-CANTENAC

Balade du 14 juillet

Le comité des fêtes organise sa balade nature gratuite et ouverte à tous, sur un circuit d'environ 6 km, le mardi 14 juillet à 9 h 30 au départ de la salle des fêtes de Margaux. Casse-croûte offert à mi-chemin ainsi que l'apéritif au retour à midi.

Fête nationale

La fête nationale sera fêtée le lundi 13 juillet à partir de 18h30 à la salle des fêtes, cours Pey-Berland. Apéritif offert par la mairie puis repas sur réservation jusqu'au 6 juillet par le comité des fêtes et animation DJ Disco Love. Feu d'artifice offert par la mairie. Repas sur réservation.

Un engagement cynégétique exemplaire récompensé

SOUSSANS. Animé par la passion de la chasse depuis six décennies, Jean-Pierre Fontugne, âgé de 79 ans, est un modèle d'engagement cynégétique.

Emily CHEVALORE

À l'occasion de son assemblée générale samedi 20 juin, l'association communale de chasse agréée de Soussans (ACCA) a mis à l'honneur l'un de ses membres les plus fidèles, Jean-Pierre Fontugne, en lui remettant la médaille du mérite cynégétique de la fédération départementale des chasseurs de la Gironde. Animé par la passion de la chasse depuis six décennies, il est, à 79 ans, un modèle d'engagement cynégétique, c'est-à-dire de l'art de la chasse et de ses valeurs. La transmission de son expérience et son amour pour la nature forcent chaque jour un peu plus le respect et l'admiration des chasseurs soussanais.

« *Jean-Pierre Fontugne n'est pas seulement un chasseur expérimenté, c'est aussi un homme de transmission,* a expliqué son vice-président Mickaël Goffre. *À titre personnel, il m'a appris en grande partie à chasser le sanglier, avec patience, avec exigence mais aussi toujours avec bienveillance. Au travers des kilomètres parcourus dans les marais, champs et bois avec nos chiens, il m'aura appris à reconnaître en fonction de leurs voix, quels animaux nous étions en train de chasser, avant d'ajouter :* »Jean-Pierre *a toujours été présent pour l'ACCA, qu'il s'agisse des battues, des travaux, des manifestations, des réunions ou des moments de convivialité, nous avons toujours pu compter sur lui. Il fait partie de ces personnes discrètes mais indispensables qui ne recherchent ni les honneurs ni les récompenses, il est devenu un pilier fondamental de l'équipe.*«

En remettant cette médaille, l'ACCA n'a pas seulement récompensé une ancienneté exceptionnelle, elle a salué un engagement fidèle et sans faille à l'association et à la commune de Soussans. Cette distinction est aussi une façon pour ses amis chasseurs de lui dire merci pour ses conseils donnés au détour d'un chemin, pour les matinées passées ensemble en battue, pour avoir su faire vivre cette belle tradition avec autant de générosité. ■



Jean-Pierre Fontugne et Mickaël Goffre lors de l'émouvante remise de médaille. *PHOTO JDM-EC*

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

La Scapa poursuit son essor et prépare déjà ses 20 ans

Samedi 27 juin, ils étaient nombreux à prendre place dans l'ancienne salle des fêtes pour assister à l'assemblée générale de la structure castelnaudaise pour les arts (Scapa) et ses 415 adhérents. En ouvrant la séance, la présidente, Mireille Poupard, a retracé une année particulièrement dynamique. Les enfants et les adolescents représentent la plus grande partie des effectifs, à travers une offre d'ateliers artistiques toujours plus diversifiée.

Au fil des mois, l'association a poursuivi son engagement auprès des habitants grâce à de nombreux partenariats. Les ateliers d'arts graphiques organisés avec les écoles, les projets menés avec les chorales, les ateliers parents-enfants en collaboration avec la bibliothèque ou encore les actions solidaires comme la tombola du Téléthon illustrent cette volonté de rendre la culture accessible à tous. L'association a également participé à des rendez-vous désormais bien installés dans le paysage local, à l'image de Chœurs en fête ou du repas des aînés.

Le point d'orgue de la saison reste sans conteste les S'Capades, qui ont attiré près de 1 900 visiteurs. Pendant plusieurs jours, le public a pu découvrir les réalisations et les spectacles proposés par les élèves dans les différentes disciplines artistiques. Quelques animations ont toutefois dû être adaptées en raison des fortes chaleurs.

La trésorière, Maud Urbano, a présenté les comptes affichant un excédent de 2 275 euros, tandis que le budget prévisionnel pour 2026 s'élève à 172 220 euros. Si les finances restent équilibrées, la baisse de certaines subventions communales suscite des inquiétudes. Cette évolution conduira l'association à revoir le montant des cotisations pour une partie de ses adhérents afin de préserver la qualité des activités proposées.

L'avenir s'annonce riche pour la Scapa. Dès la rentrée, les partenariats avec les établissements scolaires et la bibliothèque seront reconduits. Un festival de théâtre est en préparation, tout comme un concert de Noël qui pourrait être organisé dans une église. L'association enrichira également son offre avec plusieurs nouveaux ateliers : expression corporelle, arts créatifs pour les enfants et les adultes, street dance ou encore stretching viendront compléter les disciplines déjà proposées.



Malgré la chaleur, Mireille Poupard et les membres du bureau de la SCAPA ont tenu leur assemblée générale. *PHOTO JDM-GS*

Autre échéance importante : 2027 marquera les vingt ans de la Scapa. Un anniversaire que les dirigeants entendent célébrer à travers un événement fédérateur, à l'image de l'histoire de cette association qui n'a cessé de grandir au fil des années.

La reprise des cours est fixée au 14 septembre. D'ici là, les bénévoles accueilleront le public lors du forum des associations, le 29 août, afin de présenter les activités de la nouvelle saison.

En conclusion de cette assemblée générale, Mireille Poupard a tenu à saluer l'engagement de tous ceux qui font vivre l'association : « *Sans le travail des adhérents et des bénévoles, nous ne fonctionnerions pas. Il faut se serrer les coudes.* »

Gilles SALLES ■

La biblioposte a été inaugurée

MARGAUX-CANTENAC. Quatre mois de travaux ont été nécessaires dans l'ancien bureau de La Poste pour réaliser ce lieu qui rassemble une agence postale et la bibliothèque municipale.

Emily CHEVALORE



De gauche à droite : Pascale Got, Fabrice Martinez, Catherine Nomard et Sophie Martin lors de l'inauguration. *PHOTO JDM-EC*

La biblioposte a été inaugurée mercredi 17 juin en présence de la députée et conseillère départementale du canton Sud-Médoc Pascale Got, de l'ancienne maire de Margaux-Cantenac et initiatrice du projet, Sophie Martin, de l'actuel maire Fabrice Martinez, de la responsable de la biblioposte, Catherine Nomard, de ses bénévoles ainsi que de personnels de La Poste, d'élus et de nombreux usagers margalais-cantenacais. Lors de son discours inaugural, Sophie Martin a précisé que l'investissement commun concernant les travaux des locaux de la biblioposte, soit 65 000 € a été en partie financé par le groupe La Poste à hauteur de 21 000 €. « *L'innovation dans la création de ce lieu atypique en Médoc a permis à la fois de maintenir un service public de qualité tout en permettant d'en faire un lieu de vie, de rencontre et de culture au service de tous* », a déclaré l'ancienne maire. Fabrice Martinez a remercié l'ancienne municipalité, les agents techniques et la police municipale ainsi que les bénévoles qui ont travaillé ou aidé à l'aménagement de la biblioposte dont profitent « *plus de 200 lecteurs* ».

La responsable de la biblioposte, Catherine Nomard, est un véritable couteau suisse puisqu'elle accompagne également les écoliers dans le bus de l'école de Cantenac tout en étant surveillante secours le midi et remplaçante des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). « *Les inscriptions augmentent tous les jours* » se réjouit-elle. Le lieu qui est lumineux et particulièrement chaleureux expose également les peintures d'artistes locaux comme Jérôme Peitregnet et Geneviève Ducôme. Qualifié de « *bénévole au top* » par les usagers, Joris Martinez est également un précieux atout pour l'accueil de la bibliothèque dont l'insxcription est gratuite. Elle est également ouverte aux habitants des villages voisins.

« *On suit de près toutes les nouveautés* » précise Joris Martinez. La bibliothèque comporte également des livres audios ou en gros caractères à destination des lecteurs de la résidence pour personnes âgées. Des animations sont aussi proposées aux plus petits en crèche par la première adjointe au maire Renée Berge. La bibliothèque profite aussi du prêt entre bibliothèques avec Arsac et Ludon-Médoc. Une salle permet également des activités de jeux tandis que le partenariat avec biblio.gironde permet aux usagers de la bibliothèque d'accéder à des cours en ligne.

■

SOUSSANS.

Les mythiques automobiles Porsche à Paveil de Luze



Les organisateurs du rassemblement de Porsche Fabien Autet et Stéphane Roumi au Château Paveil de Luze. *PHOTO JDM-EC*

Château Paveil de Luze accueillait, dimanche 21 juin, un rassemblement d'une soixantaine d'automobiles de prestige de la célèbre marque allemande Porsche. L'événement était organisé par Fabien Autet, directeur technique du domaine depuis un an, et Stéphane Roumi, passionné de sport automobile et par l'univers Porsche, qui après avoir avoir fondé et dirigé l'association Boxter Aquitaine Club jusqu'en 2025, a créé sa structure Atlantic Road Experience travaillant auprès de châteaux, de garages pour des expositions statiques ou bien des rallyes d'automobiles de sport de différentes marques. Partageant la même passion pour les véhicules sportifs, Fabien Autet qui a sympathisé avec Stéphane Roumi lors d'un rassemblement à Izon, a proposé à ce dernier le projet d'organiser un rassemblement de Porsche à Paveil de Luze. « *Ce type d'événement fédérateur permet de faire connaître la propriété autrement, non seulement des passionnés automobiles qui souhaitent découvrir des cadres exceptionnels, mais aussi des curieux qui, attirés par l'événement viennent découvrir à leur tour la propriété* » explique Fabien Autet. Les deux organisateurs projettent de renouveler l'expérience et de l'ouvrir à d'autres marques de prestige.

La plupart des participants sont venus du quart Sud-Ouest de la France et certains en ont profité pour faire le rallye du Pyla avant de venir découvrir cette belle propriété de l'appellation margaux. Parmi les modèles d'exception, les visiteurs ont pu admirer des Porsche Carrera des années 70 avec leurs phares caractéristiques jaunes ainsi que la mythique Porsche 356 super 90 des années 60, des Porsche GT 4, Porsche S, Cayman, Cayenne, GT3 RS, 911 S, 911 E et 911 L Sportomatic, entre autres. Les passionnés ont même pu profiter des conseils et du savoir-faire de mécaniciens professionnels venus pour l'occasion.

Emily CHEVALORE

■

MACAU.

Détente & Loisirs : du nouveau à la rentrée



Le yoga enfant détend et booste la confiance en soi ! *PHOTO JDM-ML*

Détente & Loisirs, association de danse sur la commune de Macau, diversifie son offre en proposant deux nouveaux cours pour la saison prochaine. En plus de son panel de cours habituels (street, new style, ragga) à destination des enfants à partir de 3 ans jusqu'aux adultes, l'association met en place un atelier danse adulte/enfant, le mercredi de 11 heures à 11 h 45. Cette pratique, articulée autour de l'éveil corporel et sensoriel renforce la complicité et le lien affectif à travers le mouvement, le jeu et la musicalité. Le cours est destiné aux enfants de 2 à 3 ans accompagnés d'un adulte, qui peut être l'un des parents mais aussi un grand-parent.

Deuxième nouveauté de la rentrée 2026 : un cours de yoga pour les enfants de 7 à 10 ans, animé par une professeure diplômée. L'objectif de cette pratique ? Apprendre aux enfants à bouger, respirer, se concentrer, mais aussi se détendre et s'amuser ! Ce cours sera ouvert dès le 9 septembre, sur le créneau du mercredi de 17 heures à 18 heures. Une séance découverte est organisée le mardi 30 juin à 17 heures. Afin de garantir des cours de qualité, le nombre de places est limité à 10 pour chaque discipline. L'association organise deux permanences pour les inscriptions, le 30 juin de 18 h 30 à 20 heures et le 26 août de 18 h 30 à 20 heures, et sera également présente au forum des associations de Macau le samedi 29 août.

Mélodie LEBRETON

■

Renseignements au 06 88 15 25 83

SAINTE-HÉLÈNE.

Création d'un conseil municipal des enfants

Mercredi 24 juin, lors du conseil municipal, l'un des délibérations inscrites à l'ordre du jour portait sur la création d'un conseil municipal des enfants (CME) constitué de douze membres (quatre élèves de CM1, quatre de CM2 et quatre autres de sixième) pour un mandat de trois ans. Le maire Lionel Montillaud a ensuite fait voter un document portant sur l'adoption de la doctrine financière communale pour le mandat 2026-2032. Y sont préconisés une maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien d'une fiscalité locale maîtrisée, la recherche de financement extérieur et une mobilisation mesurée à l'emprunt.

Avec l'ouverture du restaurant McDonald's et le futur centre aquatique intercommunal, il est devenu nécessaire de sécuriser les accès de la zone d'activités de Gémeillan située en agglomération. L'actualisation de l'échéancier de l'AP-CP (autorisation de programme-crédit de paiement) de la réalisation de l'Eco Parc permet de déployer une enveloppe de 100 000 €, sachant que l'enseigne McDonald's s'est engagée à participer à hauteur de 30 000 €.

Une demande de subvention de 1 664 euros a été demandée auprès du Département pour l'acquisition d'un nouveau « feu récompense » d'une valeur de 4 992 € TTC. Les délibérations concernant l'adoption du cadre d'orientation de la politique sportive de la collectivité comme le soutien à la pratique sportive ou le soutien à l'attractivité sportive du village et la convention d'objectifs et de moyens avec le CASH, club omnisports de la commune, ont également été votées à l'unanimité.

La dernière délibération concernait le renouvellement de la participation de la commune au dispositif « car plage » pour la période du 27 juin au 28 août 2026. Ce dispositif permet, au départ de Saint-Médard-en-Jalles, de faciliter l'accès des résidents aux plages de Lacanau-Océan et Le Moutchic (lac) en été.

Patrick JOUANNET

■

SAINT-SAUVEUR.

Sept élèves partent vers le collège



La municipalité a accueilli les élèves de la classe de CM1 et CM2 d'Aurélie Dupouy enseignante dans la commune depuis 2015, qui va quitter l'école de Saint-Sauveur dès la rentrée. Parmi eux sept élèves de CM2 vont, à la rentrée prochaine, intégrer le collège en classe de sixième. Ce moment est une tradition pour le maire Serge Raynaud, entouré de Martine Jourdain et de Sylvie Fontaine, conseillères municipales auprès des écoles, afin d'offrir à chacun d'entre eux un dictionnaire Larousse français/anglais dont ils feront certainement bon usage. *PHOTO JDM-PB*

AVENSAN.

Les aînés se mettent à table



Près de 150 personnes ont participé au repas des aînés organisé par le centre communal d'action sociale (CCAS), samedi 27 juin, dans la salle des fêtes où, l'après-midi, l'animation musicale était assurée par Thierry Coudret en duo. Musique, danse, tombola, rires et bonne humeur ont rythmé cette rencontre. Le maire Laurent Pascual, a remercié « *les bénévoles du CCAS, les élus et l'ensemble des participants qui, par leur implication et leur bonne humeur, ont fait de cet événement un magnifique moment de partage, de convivialité et d'éternelle jeunesse.* » *PHOTO JDM-GS*

Avis de bio temps pour la commune

CUSSAC-FORT-MÉDOC. La commune a été récompensée doublement : lauréate du palmarès 2026 des paysages alimentaires et finaliste de EU Organic Awards 2026.



Dominique Fédieu (deuxième à droite sur la photo) s'est vu remettre la plaque Paysages alimentaires *PHOTO UN PLUS BIO*

Mercredi 10 juin, l'association Un Plus Bio a dévoilé, pour la deuxième année consécutive, le palmarès des paysages alimentaires. À cette occasion, 53 collectivités ont été récompensées lors d'une cérémonie organisée à Nîmes, dans le Gard, en présence de la présidente de l'association, Sandrine Lafargue et de son directeur, Stéphane Veyrat. La commune de Cussac-Fort-Médoc a eu l'honneur d'être distinguée dans la catégorie « Villages rebelles » et s'est vue remettre une plaque « Paysages alimentaires » qui viendra prochainement rejoindre les murs du restaurant scolaire.

À travers ce palmarès, Un Plus Bio met à l'honneur les collectivités engagées dans une politique alimentaire ambitieuse et durable. Au-delà de la place accordée aux produits biologiques dans les menus des cantines, cette distinction récompense également les initiatives favorisant une stratégie foncière cohérente, le soutien aux producteurs locaux et la promotion de la santé publique par l'alimentation. À Cussac-Fort-Médoc, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous. Cet engagement se traduit notamment par le recours aux circuits courts et par la valorisation des productions locales au sein du restaurant scolaire. Cette distinction vient saluer le travail mené depuis plusieurs années par les élus, les agents municipaux, les équipes de restauration et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de cette démarche. Pour le maire Dominique Fédieu, « *c'est une belle reconnaissance qui encourage notre commune à poursuivre les actions que nous menons depuis de longues années, en faveur d'une alimentation locale, durable et de qualité pour les enfants de notre école* ».

La commune a également été sélectionnée parmi les trois finalistes européens dans la catégorie « Meilleure ville biologique » des EU Organic Awards 2026. Cette distinction met à l'honneur les collectivités engagées en faveur d'une alimentation durable, de l'agriculture biologique et des circuits courts. Pour cette édition 2026, 21 projets issus de 12 pays de l'Union européenne ont été présélectionnés dans sept catégories de prix. Les trois meilleurs projets de chaque catégorie ont ensuite été retenus pour la finale. Organisés par la Commission européenne et plusieurs partenaires européens, les EU Organic Awards valorisent les initiatives les plus exemplaires et innovantes en matière d'agriculture biologique et d'alimentation durable. Les lauréats seront dévoilés le 23 septembre prochain à Bruxelles, à l'occasion de la Journée européenne du bio. Cette sélection parmi les trois meilleures villes biologiques d'Europe constitue déjà une formidable reconnaissance du travail mené à Cussac-Fort-Médoc en faveur d'une alimentation de qualité, des circuits courts et du développement de l'agriculture biologique. ■

SAINTE-HÉLÈNE.

Section roller cherche bureau

L'ambiance était chaude, lundi 22 juin en début de soirée sous le préau de l'école pour retour de randonnée d'une ribambelle de petits riders de la section roller du CA Sainte Hélène (CASH), conduite par Florence Balland, la professeure du club accompagnée de parents bénévoles. Cette initiative précédait l'assemblée générale de la section créée en 1998 et présidée par Gaëlle Bernadot. Le roller peut être pratiqué dès l'âge de 5 ans dans la cour de l'école, au skate parc ou sur les pistes cyclables. Cette préparation sert de tremplin afin de permettre, à partir de 11 ans, de glisser vers d'autres disciplines (freestyle, slalom, hockey) dans d'autres clubs.

La section compte aujourd'hui vingt-neuf adhérents (dont deux garçons), soit un appréciable gain de cinq licenciés par rapport à la saison précédente. Côté sportif, Gaëlle Bernadot a mis en valeur quelques événements marquants de la saison comme les bouchons d'Halloween, l'accompagnement du Père Noël, la recherche des chocolats de Pâques ou encore les traditionnelles sorties en randonnée. Un stage de skate et roller est proposé du 6 au 10 juillet.

Si les finances sont saines avec un solde légèrement excédentaire qui sera intégralement consacré aux enfants pour l'achat de matériel ou l'organisation de petits goûters, un bémol est venu petit bémol viendra en fin d'intervention avec la démission du bureau qui pour ne se représente. Sans bureau, plus de section roller. Il faut de nouveaux volontaires. Une présidente semble être pressentie.

Avant de partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et d'un repas style auberge espagnole, Florence Balland a remis les « roues » de fin d'année, autrement dit un diplôme de progression allant de la roue jaune (découverte du roller) à la roue noire ; chaque couleur permettant de découvrir, de s'initier, de progresser, de se spécialiser et de se dépasser.

Patrick JOUANNET
■



Les jeunes riders à leur retour de la randonnée. *PHOTO JDM-PJ.*

Prochain rendez-vous de la section avec une participation au Forum des associations de Sainte-Hélène le 5 septembre 2026 et une reprise des cours mardi 8 septembre.

Le règlement intérieur au cœur des débats

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Lors du conseil municipal, si la plupart des dossiers ont été adoptés à l'unanimité, la modification du règlement intérieur a donné lieu au principal échange politique de la soirée.

Gilles SALLES

En ouverture du conseil municipal du 29 juin, les élus ont approuvé à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil municipal du 5 juin. La maire a également rappelé la décision autorisant une demande de subvention de 4 166 euros auprès du conseil départemental pour l'organisation du salon du livre jeunesse et du jeu.

Le point le plus discuté concernait la modification du règlement intérieur du conseil municipal. La majorité a proposé de remplacer les commissions municipales permanentes par des groupes de travail jugés plus souples et plus ouverts aux échanges entre élus. Le texte prévoit également une adaptation des droits d'expression des groupes minoritaires en intégrant désormais les supports numériques de communication de la commune.

Cette évolution n'a pas convaincu les élus d'opposition, qui ont estimé que la disparition des commissions risquait de réduire la transparence des décisions et les possibilités de dialogue en amont des conseils municipaux. La majorité a au contraire défendu une nouvelle organisation, considérant que les anciennes commissions étaient devenues de simples « *chambres d'enregistrement* » et que les groupes de travail permettraient des échanges plus collaboratifs. La délibération a finalement été adoptée malgré six votes contre de l'opposition.

Des effectifs renforcés

Plusieurs délibérations concernaient les ressources humaines. La commune poursuit la structuration de ses services avec la pérennisation de plusieurs postes, notamment un adjoint technique et trois adjoints d'animation afin de répondre à des besoins permanents. Un nouveau poste d'adjoint technique est également créé pour accueillir un apprenti dans le secteur des espaces verts et anticiper de futurs départs à la retraite.

Le conseil a aussi validé plusieurs créations de postes permettant l'avancement de grade de sept agents municipaux. L'ensemble de ces mesures a été adopté à l'unanimité.

Les élus ont également autorisé le recrutement d'un apprenti au sein du service technique. Une délibération rectificative concernant les modalités de recrutement d'agents contractuels de remplacement, demandée par les services de l'État, a en revanche suscité six abstentions de l'opposition.

90 000 euros de subventions aux associations

Parmi les sujets abordés, le conseil a validé une expérimentation portant sur les horaires de l'agent de la brigade verte afin d'assurer une présence renforcée sur le domaine public Comme chaque année, le soutien au tissu associatif local a occupé une place importante de la séance. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, les subventions ont été réparties en trois délibérations distinctes.

Au total, plus de 90 000 euros ont été attribués. Parmi les principales aides figurent 30 000 euros en faveur de la SCAPA, 21 000 euros pour le Castelnau Basket Club, 4 500 euros pour le comité des fêtes et 4 000 euros pour le dojo. En revanche, la subvention initialement envisagée pour CDM Radio n'a pas été versée, aucun accord n'ayant été trouvé sur la convention de partenariat.

Prolongation des aides au ravalement

Le conseil a également adopté plusieurs mesures en matière d'urbanisme. Une erreur de calcul concernant une aide au ravalement de façade au 19 rue Carnot a été corrigée, portant le montant de l'aide à 2 451,53 euros.

Les élus ont surtout décidé de prolonger jusqu'au 21 septembre 2028 le dispositif communal d'aide au ravalement des façades. Le règlement évolue également avec la suppression de l'obligation d'assurance décennale pour les entreprises réalisant ces travaux.

Une emprise publique de 15 m² située rue du Maréchal-Foch a par ailleurs été déclassée avant sa cession au propriétaire riverain pour un montant de 1 875 euros.

■

Le prochain conseil municipal est programmé le mardi 29 septembre 2026 à 19 heures.

LACANAU.

Rose Arianer : une jeune Canaulaise qui vaut de l'or



Rose Arianer est devenue meilleure apprentie de France. *PHOTO JDM-AS*

Du haut de ses presque 18 ans, Rose Arianer a élégamment franchi le cap de l'excellence en décrochant le saint graal de Meilleure apprentie de France, samedi 27 juin à Arras. La jeune Canaulaise remporte ainsi la médaille d'or de la finale nationale, catégorie marchandisage visuel. Le marchandisage visuel consiste à organiser et présenter les produits de manière stratégique pour attirer les clients. Passionnée depuis toujours par les plantes, le dessin, et les mangas, la jeune femme s'oriente rapidement vers un CAP de fleuriste pour poursuivre par un Bac Pro de commerce en apprentissage. Rose, dont le prénom la prédestinait sans doute à révéler la beauté qui réside en chaque fleur, se forme au CFA du campus du Lac à Bordeaux où elle terminera d'ailleurs très prochainement sa deuxième année. Parallèlement elle est apprentie vendeuse et conseillère clientèle depuis deux ans à la jardinerie des Jardins d'Alexandre. Si vous lui demandez où elle s'imagine d'ici quelques années, Rose vous répondra qu'elle se verrait bien dans une jardinerie, une pépinière ou pourquoi pas en horticulture.

Alexe SOREAU

■

LISTRAC-MÉDOC.

Olympiades de l'Équilibre : quel pied !

Lundi 29 juin, la commune a accueilli la première édition des Olympiades de l'Équilibre, une matinée à destination des participants aux ateliers équilibre seniors, animée par Isabelle Marin et Mélodie Audebert, masseurs-kinésithérapeutes. Dans une ambiance chaleureuse et empreinte de bonne humeur, les participants se sont affrontés lors de jeux et d'épreuves en équipe, mêlant activité physique, esprit d'équipe et plaisir de partager un moment ensemble.

Au-delà de l'aspect sportif, cette première édition a permis de rappeler l'importance de l'activité physique dans le maintien de l'équilibre, la préservation de l'autonomie et la prévention des chutes chez les seniors. Elle a également mis en lumière le rôle essentiel du lien social pour lutter contre l'isolement et favoriser un vieillissement actif.



Les seniors étaient enchantés de cette Olympiade. *PHOTO JDM-GS*

Les organisatrices ont tenu à remercier chaleureusement la communauté professionnelle territoriale de santé Médoc Sud (CPTS Médoc Sud), la mairie ainsi que le comité des fêtes pour leur soutien et la mise à disposition de matériel, qui ont largement contribué au succès de cette initiative.

Gilles SALLES

■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Une retraite bien méritée pour Sylvie Lesage

Samedi 27 juin, après avoir coiffé ses tout derniers clients, Sylvie Lesage a fermé les portes de son salon de coiffure à double tours pour prendre une retraite bien méritée. Qui ne connait pas le salon de coiffure du n° 5 de la rue Marc-Bourguedieu ? Ce salon que possédait sa maman Éliane, de 1958 à 1994, où sa fille a travaillé à ses côtés durant onze années et où elle par la suite décidé de prendre la relève en devenant la patronne des lieux pendant trente-deux ans. « *Ma clientèle me manque déjà énormément. Certains venaient se faire coiffer depuis le tout début de l'aventure. Je commence à cogiter à l'idée que je ne les verrai plus. Je m'étais beaucoup attaché à cette clientèle avec parfois de bons moments, quelques rigolades. Néanmoins il faut savoir s'arrêter, je ne vais en garder que de bons souvenirs* », a témoigné Sylvie Lesage avec un pincement au cœur. Son mari Olivier était à la retraite depuis un an et demi, le couple va s'installer dans la région toulousaine d'où est originaire la coiffeuse. « *Je vais retrouver ma région qui me manquait beaucoup.* » L'ensemble de son matériel sera donné à la Maison familiale et rurale de Saint-Yzans-de-Médoc, une fierté pour Sylvie Lesage : « *Je suis heureuse de faire ce don à la MFR. Il permettra de participer à la transmission de ce si beau métier qu'est la coiffure.* »



Sylvie Lesage a tenu le salon de coiffure durant 32 ans. *PHOTO-JDM-PB*

Pierre BONATI

■

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Rien n'est jamais trop Pro pour Lacanau

SURF. Que n'a-t-on entendu comme critiques perfides à propos des vagues de Lacanau ! Pas à la hauteur d'une compétition internationale, pas assez ceci ou cela. Mais elles sont toujours là, les vagues, et le Lacanau Pro aussi.

Du 8 au 14 juillet, Lacanau-Océan accueillera la 45e édition du Caraïbos Lacanau Pro, plus ancienne compétition en Europe et parmi les plus anciennes au monde. Avant le coup d'envoi de l'étape internationale, Lacanau et le Comité Surf Gironde accueillent du 5 au 7 juillet la 12e édition des Supers Canailles by Banque Populaire, trois jours de compétition réservés à la jeune garde du surf français.

Dès le 8 juillet et jusqu'au 13, place à l'étape QS 2,000, l'une des plus cotées du calendrier européen, avec plus de 150 surfeurs et surfeuses, engagés. Parmi eux on retrouve : Sam Piter, vainqueur en titre ; Sol Borelli, fraîchement sacrée championne du monde junior ISA et Naïa Monte, 7e au classement européen à 14 ans. Quatre wild cards complètent le tableau, attribuées par l'organisation en dehors du classement QS : Pierre Lamothe, Paco Alonzo, Lily Hirigoyen et Cheyenne Patino Ubeda.



Annette Gonzalez Etxabarri of Euzkadi lors du Caraibos Lacanau Pro 2025. *PHOTOS V.ROEHRIG*

Un village ouvert à tous

Sur le village du Caraïbos Lacanau Pro, gratuit et ouvert à tous, la journée démarre dès 9 heures avec un réveil musculaire animé par les coachs CAP33 de la Ville de Lacanau sur la scène principale, puis se poursuit à partir de 10 heures avec un programme sportif qui varie chaque jour : body pump, cardio, danse fitness, yoga, pilates, et de l'aérobic le week-end.

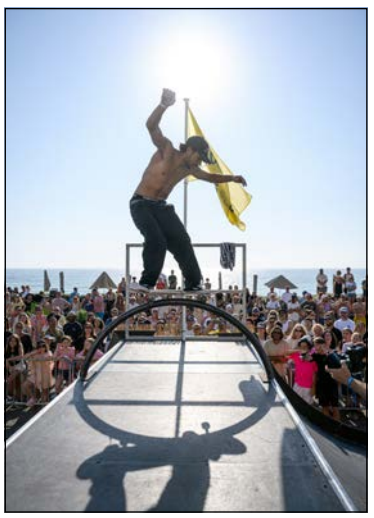
Le village ouvre ses portes à 11 heures, on retrouvera du côté des stands partenaires : jeux et dédicaces tous les jours à 11 heures sur le stand de la Ville de Lacanau, boutique officielle de l'événement avec les marques partenaires. Un stand mettra en avant chaque jour une association locale (Wings of the Ocean, One Ocean, P'Sea, See Surf, Chiens Guides Aliénor…) pour sensibiliser le public à travers ateliers interactifs et animations.

Glisse et musique

Le Dacia Skatepark change d'emplacement cette année pour s'installer face à l'océan. Deux rendez-vous sont à noter : le Skate Family Contest, ouvert à tous niveaux et tous âges, le vendredi 10 juillet de 17 heures à 19 heures, et le Goats of Laca, contest professionnel réunissant les meilleurs skateurs de la région, le samedi 11 juillet de 16 heures à 20 heures. Toute la semaine des initiations et cours de skate gratuits seront proposés par l'association canaulaise Roue Libre.

DJ sets électro, concerts rock, blind test ou loto déjanté : la programmation musicale du Caraïbos Lacanau Pro change de registre tous les soirs. Dès 20 h 30, la scène principale prend le relais de la journée de compétition et entraîne le public tous les soirs jusqu'à 00 h 30. Folie Douce avec DJ Lyrics ouvre le bal le 8 juillet, suivi du Super Loto animé par Michel Mouton le 9, de la Local's Night le 10, d'une soirée portée par le Festival Pagaille le 11, d'un blind test années 80 avec Philippe Maurice le 12, d'une soirée prolongée jusqu'à 2 heures avec un concert de Marveen & un DJ set d'Aerobic Collectif le 13, et de la clôture le 14 juillet avec Lemon Punch et un DJ set exclusif signé NRJ.

Né en 1979, le Lacanau Pro, aujourd'hui Caraibos Lacanau Pro, est la plus ancienne compétition de surf professionnel en France. Intégré au circuit européen QS de la World Surf League, il constitue une étape majeure dans le parcours des surfeurs vers le très convoité Championship Tour (CT). ■



Goats of Laca, le rendez-vous skate.



Une scène musicale hétéroclite.

BADMINTON.

Joli plateau à Sainte-Hélène



Sept courts étaient à la disposition des badistes. *PHOTO JDM-PJ*

Au grand soulagement des organisateurs du Volant de l'Esquirot, la section badminton du CA Sainte-Hélène, les directives préfectorales concernant la tenue de manifestations sportives restreintes compte tenu de la canicule avaient été assouplies en fin de semaine permettant la tenue de ce tournoi de badminton réservé à la catégorie vétérans, hommes et dames. Le samedi se jouaient les simples hommes (40 engagés) et mixtes (44). Des badistes des clubs voisins, girondins mais aussi dacquois, franciliens ou de Marmande s'étaient inscrits à l'épreuve sainte-hélènoise générant quelque 140 matchs terminés en milieu d'après-midi pour s'adapter aux conditions météorologiques du moment. À noter pour les badistes médocains, les victoires en double mixte S3 d'Arnaud Lemoule et Amandine Simaillaud (AL Eysines), en S4 de Tony Civel (BC Entreprisde 33) et Laetitia Sentout (Volant de l'Esquirot). Le dimanche était réservé à la compétition de doubles hommes (40 équipes) et dames (20 équipes).

Patrick JOUANNET ■

TENNIS.

Bel esprit au TMC de Saint-Vivien-de-Médoc



Un tournoi chaleureux et sous la chaleur. *PHOTO JDM-DORO*

Samedi 27 et dimanche 28 juin se jouait le tournoi multi-chances hommes (TMC) sur les courts de tennis de Saint-Vivien-de-Médoc. La particularité du format TMC réside dans le fait que contrairement aux tournois Open traditionnels - où une défaite se traduit par une élimination directe - les joueurs disputent plusieurs matchs, leur nombre dépendant essentiellement du nombre de participants. C'est l'occasion, le temps d'un week-end, d'affronter plusieurs adversaires relativement du même niveau.

Les participants inscrits au TMC hommes viennent de Saint-Vivien-de-Médoc mais aussi du Verdon-sur-mer, Soulac-sur-mer, Talais, Hourtin, Pauillac et même Paris ! Tout un week-end à partager, commenter et applaudir les coups droits, les services ou les volées des uns et des autres. Dimanche, au cours de la remise des prix, Aurélie Martin, présidente du club de tennis, remerciait la municipalité, les organisateurs et l'ensemble des joueurs. « Il a fallu faire preuve de courage et de persévérance pour jouer et affronter ces chaudes températures », a-t-elle déclaré en félicitant les trois finalistes : Laurant Henry du Hourtin TC, Mohamed Miquel du Pauillac TC et le vainqueur, Olivier Grillon du Verdon TC.

Le tout s'est terminé autour d'une merveilleuse paella concoctée par la présidente, suivant la recette de sa grand-mère.

Dominique ROUYER ■

Prochain rendez-vous sur les courts de tennis Saint-Vivien-de-Médoc avec le tournoi Jean Thibout qui se jouera du 4 au 18 juillet.

C'était presque trop court

TENNIS. Deux samedis ont été marqués par une fête entre jeunes et adultes de la Cocarde tennis de Saint-Laurent-Médoc, avec en prime une qualification aux phases nationales pour les filles.

Pierre BONATI

Samedi 13 juin, les responsables de la Cocarde tennis de Saint-Laurent-Médoc, Fred Lopez, Nico Jaubert et Cécile Portel, ont réuni, dès 9 heures, les coachs juniors, Morgan, Naïla et Jules, puis Victor, Maë, Enzo et Charline pour préparer l'arrivée des jeunes de l'école de tennis. Tout a commencé par la mise en place de divers jeux, ateliers tennis-golf, multi-raquettes, multi-balles, hockey, parcours… et gonflage de ballons. Les participants sont arrivés à 10 heures. À côté des déguisements des coachs dont TRex, ketchup et manchot se trouvaient des chefs cuisiniers, des princesses, Mario, sans son kart, des clowns, etc.

Le terrain n° 1 a attiré tout particulièrement l'attention des spectateurs. En effet, aidé de Pascal Laplagne, Jérôme Dissais, ancien licencié de la Cocarde tennis, était présent pour cette matinée exceptionnelle. Joueur de tennis fauteuil, il a joué contre les jeunes, ravis de découvrir ce sport. Après de beaux efforts, les récompenses pour les changements de niveaux ont été remises aux jeunes joueurs avec diplômes, poignets et porte-clés de diverses couleurs, blanc, violet, rouge, orange, vert et jaune, qui leur ont été distribués. Tous les enfants licenciés ont reçu une serviette brodée minutieusement aux couleurs du club avec un grand merci à la couturière, puis tous se sont réunis avec leurs parents pour un apéritif convivial.



Deux magnifiques journées pour la Cocarde tennis *PHOTO COCARDE TENNIS*

Puis à 14 heures ont commencé les finales du tournoi interne, après de longues heures de combat loyal, sous la chaleur, Séb Bueno, responsable de la compétition adulte et représentant le président du club Gérard Sirieix annonçaient les résultats suivants, 8/10 vert : 1er Oscar Banuelos, 2e Pierre Buenos. 8/10 orange : 1er Enzo Jeannesson Bressan, 2e Constantin Monrozier Seely. 13/14 ans : Joseph Touchais vs Léon Touchais. 17/18 ans : Maë De Amezaga vs Victor Chadourne. Dames : Naïla Lardjane vs Milou Fostein. Messieurs : Nico Jaubert vs Fred Lopez. Consolante messieurs : Mathieu Cayron vs Gérard Sirieix. Doubles messieurs : Nico Jaubert/Thomas Cunnac vs Fred Lopez/Alex Philippon. Double dames : Milou Fostein/Cécile Portel vs Gwen Touchais/Géraldine Jeseck. Double mixte : Fred Lopez/Cécile Portel vs Nico Jaubert/Milou Fostein.

Samedi 20 juin, Kate, Kim, Hanane et Rose représentaient la section lors de la phase régionale des raquettes de la fédération française de tennis, compétition réservée aux joueuses classées jusqu'à 30/4, avec deux simples et un double par rencontre. Elles faisaient partie des 12 équipes convoquées au centre de la ligue à Talence où elles ont rencontré Niort et Limoges. Après de beaux matchs, l'équipe finissait première de sa poule, se qualifiant ainsi pour la phase nationale qui se déroulera les 18, 19 et 20 septembre. Présent autour des courts, le coach Fred Lopez félicitait les joueuses pour les progrès réalisés durant l'année ainsi que la qualité du jeu produit. L'ensemble du club leur souhaite bonne chance pour le prochain rendez-vous à Angers. ■

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**585**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 15/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ECAM EXPERTISES
Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations compatibles avec son objet social et qui se rapportent à celui-ci dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations de toute nature sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables.
Siège social : 8 rue Georges Brassens, 33700 MERIGNAC
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Gérance : M. VAUTRIN Nicolas 21 rue des Gentianes 33160 SALAUNES

Nicolas VAUTRIN

FONDS DE COMMERCE

A2618**393**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

BOUCHERIE D&M

Société à Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 PLACE DE L'EGLISE
33930 VENDAYS MONTALIVET
Siège de liquidation : 13 Rue des Vignerons 33180 ST ESTEPHE
988 043 295 RCS BORDEAUX

La location-gérance consentie par Monsieur Thierry FLEURY, demeurant 13 B Avenue Lazare Carnot, 33590 SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC, à la société BOUCHERIE D&M, SARLU au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 15 Place de l'Eglise, 33930 VENDAYS-MONTALIVET, immatriculée au RCS de BORDEAUX, n° 988 043 295, suivant acte SSP signé électroniquement en date du 12/06/2025. Du fonds de commerce de «Alimentation générale, épicerie, cave, vins à emporter, bazar, revente de charcuterie et de viande, salades composées, plats, traiteur, pâtisserie, salon de thé, bazar, dépôt de pains, sandwichs», situé à 15 Place de l'Église 33930 VENDAYS-MONTALIVET, connu sous le nom de «AU BON COIN», a pris fin le 15 février 2026 par résiliation amiable.

DIVERS

A2618**451**

Mme LHOMME Gladys née le 16/11/1984 à 89000 AUXERRE demeurant 14 c rue du centre, 33250 SAINT SAUVEUR agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de FONG.

MODIFICATIONS

A2618**200**

PRESTIGE PROPRETE
SAS au capital de 1000 €
Siège social :
12 rue georges claude 17640 Vaux-sur-Mer
999 076 052 RCS de Saintes
Aux termes de l'AGE en date du 27/06/2026 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 6 AVENUE DE SAINT-LOUBES 33440 Ambarès-et-Lagrave, à compter du 27/06/2026.
-Président : EcoNett Group, SAS au capital de 8000 €, ayant son siège social 6 av de saint-loubes 33440 Ambarès-et-Lagrave, 994 977 817 RCS de Bordeaux
Radiation au RCS de Saintes et réimmatriculation au RCS de Bordeaux

A2618**571**

ECAM SERVICES

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : 8 RUE GEORGES BRASSENS

33700 MERIGNAC

RCS de BORDEAUX n°950 870 014

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 30/06/2026 a décidé à compter du 30/06/2026 de :
- de rendre effective la démission de M. VAUTRIN NICOLAS aux fonctions de co-gérant.
Cession de parts sociales - Modifications des statuts
Modification au RCS de BORDEAUX.

CAMILLE BERNIS

A2618**278**

Par décisions du 25/06/2026, l'associé unique de la société SERBA NOUVELLE-AQUITAINE, SAS, capital : 20.000 €, siège : Parc Amperis Z.I. Bersol, Bâtiment Colibri - 4, Rue Adrienne Bolland 33600 PESSAC, 931.592.950 RCS BORDEAUX, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, en application de l'art. L.225-248 du Code de commerce. Modification au RCS de BORDEAUX.

DISSOLUTIONS

A2618**155**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

BOUCHERIE D&M

Société à Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 PLACE DE L'EGLISE
33930 VENDAYS MONTALIVET
Siège de liquidation : 13 Rue des Vignerons 33180 ST ESTEPHE
988 043 295 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Dylan PIGNON, demeurant 13 Rue des Vignerons 33180 ST ESTEPHE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 Rue des Vignerons 33180 ST ESTEPHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE

24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL

Une équipe à votre disposition

annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?

05 56 44 72 24

OFFRES d'Emploi

La SCA CHÂTEAU MARGAUX (33)

Recherche des VENDANGEURS,
à partir du 15 Septembre.

Petit-déjeuner et déjeuner sont proposés sur place.

Vous êtes invités à déposer votre CV, carte d'identité, carte Vitale, RIB via le site extranet.chateau-margaux.com ou d'appeler le 05.57.88.83.83.

CHÂTEAU MARGAUX

Rejoignez le Journal du Médoc

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2616**208**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Prescrite par délibération du conseil municipal du 10 mars 2021, la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale a rendu son avis n°NA-2026-014882/A PP le 04 juin 2026.
Par arrêté n° SK/2026/030 en date du 29 Mai 2026, le Maire de Gaillan-en-Médoc a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'élaboration du PLU de Gaillan-en-Médoc.
A cet effet, Madame Véronique FABRE, ingénieure en géo-ingénierie environnement, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur et Monsieur Pierre PELLOUX comme commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la Mairie du 29 juin au 27 juillet 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier complet est consultable en mairie et sur le site de la commune : https://www.gaillanenmedoc.org
Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :
- Lundi 29 juin 2026 de 9h00 à 12h00
- Mardi 7 juillet 2026 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 23 juillet 2026 de 14h00 à 17h00
- Lundi 27 juillet 2026 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet d'élaboration du PLU pourront :
- être consignées sur le registre déposé en Mairie aux horaires d'ouverture habituels,
- reçues en Mairie par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, 2 Rue de l'Hôtel de Ville, 33340 Gaillan-en-Médoc,
- ou communiquées par voie électronique à : enquetepublique.gaillan@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.
Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera l'élaboration du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

A2618**612**

Commune de Salaunes

RÉUNION PUBLIQUE

Sur la révision du PLU

Par délibération du 1ER avril 2025, le Conseil municipal de Salaunes a prescrit la révision du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune.
Cette délibération précise les objectifs poursuivis et définit les modalités de concertation avec la population prévues à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme. A ce titre, une réunion publique est organisée le 22 juillet 2026 à 18 h 30 Salle de la Garenne. L'objectif est de présenter la deuxième phase portant sur le diagnostic envisagé.

A2618**122**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
SIRET 21330214400018
L'avis implique un marché public
Objet : Remplacement des fauteuils et de la moquette - Salle de spectacle de la salle l'Escoure
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : Activé
Remise des offres : 20/07/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 26/06/2026
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

EMPLOI - SERVICES

SERVICES

Dirigeant bénévol de foot, cherche club entre Lesparre et Soulac Tél: 07 80 16 38 03

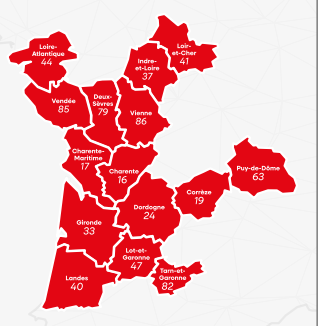
IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

LE Journal DU Médoc
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau



annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces légales...
à chacun sa solution !

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Un écran au-dessus

FESTIVAL. C'est une jolie chose qu'un festival. On part de rien, ou si peu, et on monte ensuite un grand chapiteau qui dure longtemps. C'est tout ce que l'on souhaite aux Vendanges du 7e art dont ce sera la 11e édition, du 7 au 12 juillet à Pauillac.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Ne dites plus master class mais « conversations ». Jocelyne Aymé a puisé à la source du Festival international du film de Marrakech pour en appliquer le principe aux Vendanges du 7e art dont elle est la déléguée générale. En Médoc, le festival international de cinéma ne se tient pas, comme c'est le cas au Maroc, sous le haut patronage d'un prince héritier. Mais il a su se faire une place parmi les haltes estivales des professionnels du cinéma. La qualité de l'accueil, en plus de celle de la programmation des films en compétition, y est pour beaucoup. Ici, pas besoin de tapis rouge ni de barrières de sécurité à n'en plus finir. Le contact avec le public est direct, spontané, tout en s'inscrivant dans une organisation bien huilée. À Pauillac, L'Éden et sa salle de cinéma unique - climatisée depuis que Dany Boon a failli se liquéfier -, sont le cœur battant du festival dont les ailes se déploient dans les châteaux viticoles qui accueillent les rencontres (gratuites) avec les invités d'honneur.

Pour cette 11e édition, du 7 au 12 juillet, huit films sont en lice dans la compétition internationale dont le jury est présidé par l'actrice, réalisatrice et scénariste Anne Fontaine. Cinq le sont dans la compétition jeune public qui, elle aussi, est ouverte sur le monde avec *Ma famille de samouraïs*, film d'animation brésilien de Célia Catunda, et *Marius et le royaume des mers*, réalisé par Endre Skandfer, qui nous vient de Norvège. Les projections en plein air, offertes par la Fondation d'entreprise Philippine de Rothschild, participent grandement du succès (lire l'encadré). *Le Grand Bleu*, de Luc Besson, sera projeté en présence du compositeur et musicien Éric Serra qui, après un tour par le festival Hellfest, va goûter à l'ambiance sonore plus apaisée du Médoc en juillet. Il est l'un des invités d'honneur de ces six jours de festival.



Anne Fontaine est la présidente du jury de la compétition international. *PHOTO*

Pour rendre tout cela possible, une quarantaine de bénévoles sont mobilisés. À l'étage du centre culturel de Pauillac, Jocelyne Aymé est entourée de son équipe rapprochée : Aude Geoffroy, en contrat d'alternance management de projet événementiel master 1 ; Thomas Savovitch Vuk, en stage de trois mois, DUT communication infocom Bordeaux ; Lilie Laborie, en stage d'un mois dans le cadre d'une première année en école de communication/marketing. Le festival ne se résume pas aux projections. Il est pensé pour créer une émulsion locale. Les enfants des centres aérés sont par exemple accueillis. Des jurys étudiants sont constitués.

Jocelyne Aymé a le sentiment que les Médocains se sont emparés de ce rendez-vous de cinéma annuel. Si entend garder « *la liberté totale* » de la programmation, la déléguée générale a vu le statut du festival changer à partir de la cinquième édition : « *Des distributeurs nous proposent des films.* » Une bonne réputation s'est construite. Les Vendanges du 7e art se sont issées peu à peu un écran au-dessus.

Les partenaires privés suivent, dans la logistique comme dans l'aide financière directe. Les institutions publiques aussi, notamment le ministère de la Culture qui, pour la première fois en onze ans, apporte son aide financière. Pas mal pour ce qui n'était au départ qu'une idée soufflée par un attaché de presse à l'occasion de la réception de l'équipe de tournage du film *Mes Stars en moi* de Laetitia Colombani. C'était en 2008. ■



La jeune équipe resserrée du festival autour de Jocelyne Aymé. *PHOTO JDM*

AU PROGRAMME

VENDANGES DU 7E ART : QUELQUES MOMENTS À NE PAS LOUPER

• Cinq « Conversations » : « Le Polar » avec Olivier Marchal au Château Grand-Puy Ducasse (mercredi 8 juillet à 18 heures) ;« Les métiers du cinéma » avec Bertrand Dormoy à la médiathèque (jeudi 9 juillet à 14 h 30) ; « Théâtre et cinéma » avec Lambert Wilson au Château Beychevelle (vendredi 10 juillet à 15 heures) ; « Télévision et cinéma » avec Maurice Barthélémy au Château Loudenne (samedi 11 juillet à 11 heures) ; « Littérature et cinéma » avec Clovis Cornillac au Château Pédesclaux (samedi 11 juillet à 15 heures).

• Quai des Plumes avec Benoît Penicaud : « Bordeaux et le cinéma policier » au Château Grand-Puy Ducasse (mercredi 8 juillet à 16 heures).

• Rencontre avec Éric Serra au cinéma L'Éden lors de la cérémonie de clôture (samedi 11 juillet à 19 h 30) sur le thème « Musique et cinéma ».

• Projections gratuites en plein air sur les quais de Pauillac à 22 h 30 : *Marsupilami* (mercredi 8 juillet), *Juste une illusion* (jeudi 9 juillet), *Le Grand Bleu* (vendredi 10 juillet) et *Michaël*, précédé d'un flash mob (samedi 11 juillet).

Retrouvez le programme complet sur le site Web : vendangesdu7emeart.fr



Le Grand Bleu (1988), film culte d'une génération. *PHOTO VISUAL*

EXPOSITION.

Juliette Rabocelli s'expose, la matière dispose

Dimanche 5 juillet se refermera l'exposition de Juliette Rabocelli accueillie dans la salle l'Escoure de Lacanau-Océan. L'artiste peintre peint et expose depuis ses 20 ans. Ses créations épousent sans limite différents supports. Le contraste est saisissant entre la douceur qui émane d'elle et la force de ses réalisations. La matière elle-même semble vouloir s'affranchir du diktat de l'interprétation. Les larges aplats et les coups de pinceau énergiques créent une tension entre l'ordre établi des formes et d'un gestuel libéré de toutes contraintes. L'artiste explore la texture et la couleur, dans une recherche éperdue d'évolution permanente. À l'énergie succède la violence de la création, et les toiles sont alors scarifiées, striées, grattées. Au-delà de l'artiste, c'est la matière elle-même qui s'exprime, se dévoile sans pudeur, aux regards des plus indiscrets.



Juliette Rabocelli expose à Lacanau jusqu'au 5 juillet. *PHOTO JDM-AS*

Alexe SOREAU ■



Un air de vacances

Esqui'Riot met l'ambiance dans le Médoc

FESTIVAL. La flamme du rock, du punk et du metal s'allume à Sainte-Hélène grâce au travail d'un groupe de bénévoles motivés par leur passion.

Tom SAINT-JEAN

La ville de Sainte-Hélène accueille ce 11 juillet la toute première édition de l'Esqui'Riot, un festival de rock, punk et metal organisé par l'association ZDC Prod.

Aidé par la ville de Sainte-Hélène pour la mise à disposition du stade municipal, l'Esqui'Riot apporte la touche manquante de l'été aux rendez-vous musicaux du Médoc, le metal.

À la carte ce soir-là, quatre groupes à savoir Fast Lane, un groupe de punk-rock originaire de Bordeaux fortement inspiré par la scène skate-punk californienne. Sex-Shop Mushrooms, groupe de la scène parisienne, ils transforment le style grunge du punk rock des années 90 dans une version plus moderne. Seeds of Mary, grand groupe de métal alternatif de la région de Bordeaux et Violent Sadie Mode, un groupe de punk hardcore, proposant un retour des années 80 emmené par sa chanteuse Sadie Golding.

« *Il est important pour nous (ZDC Prod) de créer quelque chose qui rassemble des gens* » cite Christophe Bidart, coordinateur de ZDC Prod. Ce projet date de septembre 2025, il provient d'expérience personnelle, de passion mais aussi de l'idée de relancer un festival à Sainte-Hélène.

« *On a décidé de mettre en avant les musiques alternatives qui nous plaisent et qui, pour nous, sont encore sous-représentées. On veut à la fois créer un festival qui nous correspond et partager ces styles au plus grand public. On écoute ces styles depuis plus de 25 ans, donc ils font entièrement partie de notre culture musicale. Pour nous, c'était une évidence de créer un événement autour du Rock, du Punk et du Metal* » déclare Christophe Bidart sur la décision de son groupe d'organiser un festival de Rock, Punk et Metal.

Pour le choix des différents groupes qui joueront lors du festival, l'équipe de ZDC Prod a écouté de nombreuses formations afin de sélectionner des groupes aux styles différents tout en privilégiant ceux venant de la région. Les membres de ZDC Prod sont aussi très fiers d'avoir ramené une femme sur le devant de l'affiche avec le groupe Violent Sadie Mode et sa chanteuse Sadie Golding. ■



Céline Bernadet et Christophe Bidart, deux des organisateurs de ce tout premier festival Esqui'Riot. *PHOTO CÉLINE BERNADET*

Festival Esqui'Riot, Samedi 11 Juillet de 17 heures à 1 heures au stade municipal de Sainte-Hélène. Plus d'information sur esqui-riot.fr

FESTIVAL.

Rue Mont'Art au « Paradis »

Le festival d'art contemporain Rue Mont'Art aura lieu du 8 au 16 août dans la salle polyvalente à Montalivet. Cette année le festival sera placé sous le thème « Paradis » et réunira des artistes de différentes disciplines avec la participation de peintres, sculpteurs, photographes et vidéastes.

L'exposition transformera comme chaque année la salle polyvalente en un parcours artistique et immersif. Le festival est connu pour son côté participatif. Outre l'exposition, une programmation riche et variée est prévue : marché nocturne, concert de jazz, ateliers créatifs et salutation au soleil lors de l'éclipse.

« *Nous sommes ravis de présenter le Festival d'art contemporain Rue Mont'Art à la communauté. C'est une occasion unique de célébrer l'art sous toutes ses formes, de favoriser les rencontres et de créer des souvenirs inoubliables* », déclare Marie-Neige Degrendel, présidente de l'association Rue Mont'Art.

Si l'entrée est gratuite, les visiteurs sont invités à s'inscrire pour participer aux ateliers et pour connaître les détails du calendrier des démonstrations et des événements. Cet événement promet une expérience artistique immersive et conviviale, accessible à tous les publics.



Faire vivre l'art à Montalivet est un travail collectif de l'association Rue Mont'Art sous la présidence de Marie-Neige Degrendel. *PHOTO RU MONT'ART*

Paula SCHOLEMANN ■

Pour plus de détails, consulter le site www.ruemontart.fr

CHÂTEAU
Les Tuileries
MÉDOC
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR



Un vignoble, un vigneron, un vin

vigneron indépendant

Ce vigneron travaille sa vigne,
Vinifie et élève son vin,
Commercialise ses produits.

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



MUSÉE DE LA TONNELLERIE
Vente directe à la propriété

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

DARTIGUENAVE & FILS
PROPRIETAIRES RECOLTANTS

6 rue de Lamena, 33340 Saint-Yzans-de-Médoc
05 56 09 05 31 / contact@chateaulestuileries.com
www.chateaulestuileries.com

Visites & dégustations gratuites

Retrouvez-nous aussi
à Montalivet
Le Caveau des Tuileries !
Boutique de vin - Bar à vin
Vente directe de la propriété
Ouvert à partir de 10 h



Une nouvelle échelle pour une maquette

CRÉATION. Jean-Claude Debourg reproduit depuis plus de vingt ans quelques maquettes de villas soulacaises. Comme les bâtisses originales, elles sont splendides, et les modèles réduits sont dans un état de conservation quasi parfait.

Gaël MOIGNOT

Fabriquées à l'échelle 1/13e, certaines maquettes de Jean-Claude Debourg, bien connu des anciens Soulacais, sont éclairées à l'extérieur et à l'intérieur, laissant apparaître les décors et l'ameublement qui donnent une impression de réalisme bluffant. Tous les matériaux utilisés sont les mêmes en miniature. Le bois, c'est du bois, la pierre, de la pierre, les ferronneries sont en cuivre, la couverture en véritable ardoise ou en terre moulée et cuite pour les tuiles et leurs accessoires, tout comme les briquettes. L'atelier rue Fontête servant aussi de salle d'exposition est utilisé pour l'assemblage. Les découpes se font chez lui en extérieur car c'est très salissant et soulève beaucoup de poussières.

Toujours prêt à répondre aux particuliers qui souhaitent passer commande et ouvert à toutes les propositions pour la création aussi de quelques façades, moins encombrantes, Jean-Claude Debourg est en cours de finalisation d'une maquette à la double originalité. Réalisée exceptionnellement à l'échelle 1/17e, ses objets de décoration intérieure sont inédits. « *C'est un prototype car un monsieur est intéressé d'avoir sa maquette* » explique Jean-Claude Debourg. « *Je fais donc un essai de réduction pour voir si à l'œil cet essai convient* ». Et quelques jours avant de finir d'aménager cette œuvre, Jean-Claude Debourg s'est demandé pourquoi il n'y mettrait pas quelques œuvres d'artistes locaux dans différentes pièces. C'est donc tout naturellement qu'on y trouve une colonne lumineuse reproduisant une méduse en résine de Sébastien Rideau (Le Ras d'Eau au Verdon-sur-mer), une petite valise remplie de sucettes Chupa Chups façon Alben, un tableau avec le « M » caractéristique de l'artiste soulacais Yann Muller, un tableau de New York de Vincent Richeux, et une gravure d'Heïdi Moriot. Bien entendu, ces différents artistes ont donné leur autorisation pour ces reproductions exposées en miniature.



Jean-Claude Debourg devant sa nouvelle maquette de villa soulacaise, une valise en résine façon Alben à la main. *PHOTO JDM-GM*

Pour bien mettre en valeur ces objets, l'intérieur bénéficie de deux éclairages différents. En se penchant plus près de la maquette et en passant un œil par chaque fenêtre ou porte, il est possible d'observer dans la cuisine un clin d'œil au festival Soulac'n Jazz avec une affiche, un logo de Soulac 1900, et dans une chambre d'adolescent une affiche de Brice de Nice en clin œil là encore à Jean Dujardin, ainsi qu'une boule à facettes qui tourne !

Cette maquette reproduit la villa *Les Allobroges* dont le nom est celui « *d'un peuple ancien qui habitait dans les Vosges, assez combattant et assez rustique* ». C'est donc la première maquette au 1/17e, « *mais ce sera peut-être la dernière, car j'avoue que je préfère l'autre échelle, déjà pour faire l'intérieur. Et je pense que cette échelle que j'avais choisie au hasard est la bonne pour l'œil.* » Après près de 400 heures de travail il reste encore une centaine d'heures à prévoir pour terminer la couverture et créer une petite terrasse en façade avec son perron.

Pour partager son plaisir avec d'autres personnes, Jean-Claude Debourg a organisé un stage pour les adultes et un autre pour les adolescents. « *Je me suis éclaté à mettre tout ça en place, à faire le kit, à faire la brochure, et quand j'ai commencé mon stage, ça a été sympa mais c'est autre chose. Il faut être vigilant et ça prend du temps. Mais à la fin du stage le rendu final était au rendez-vous avec la réalisation de façades réussies. J'en referai un autre à la Toussaint je pense* ». Il faudra être attentif pour les personnes intéressées car chaque stage ne concerne qu'un nombre très restreint de participants.

Un passage par la petite rue soulacaise menant du restaurant LB vers le front de mer attirera forcément un regard admiratif à travers la fenêtre contigüe au grand portail noir coulissant. L'atelier de cet orfèvre exceptionnel s'y trouve. Mais Jean-Claude Debourg sera aussi présent au Verdon-sur-mer, dans sa cabane du Vieux port aux huîtres le mardi soir pendant les nocturnes estivaux, ainsi que le dimanche matin lors du nouveau marché hebdomadaire. ■

Pour la page Instagram de Jean-Claude Dubourg : jcmaquette

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS

LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 3 JUILLET

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS	7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h45 | 15h15 | 17h | 18h30 | 19h45	7h50 | 9h45 | 11h15 | 12h45 | 14h30 | 16h | 17h45 | 19h | 20h15

À PARTIR DU 4 JUILLET ET JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)	7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h15 (Samedi à 6h30) | Dernier départ à 20h30	Premier départ à 7h50 (Samedi à 7h15) | Dernier départ à 21h

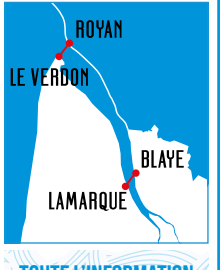
BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 5 JUILLET

SEMAINE : 7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30	SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h
W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30	W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h

À PARTIR DU 6 JUILLET ET JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS	7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30	7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde (gironde.fr/bacs)

LES BONNES TABLES de l'été

l'Immortelle
BEACH TRATTORIA - PIZZA
limmortelle_beachtrattoria
L'Immortelle
50 Avenue de l'océan
05 56 73 77 89
MONTALIVET

MUSIQUE.

Soirée bien orchestrée à Saint-Vivien-de-Médoc



L'Orchestre symphonique de Talence était déjà sous les platanes en 2025. *PHOTO JDM-DORO*

Samedi 4 juillet à 20 heures, l'Orchestre symphonique de Talence (OST), orchestre d'une quarantaine de musiciens se produira sous les platanes de la place l'église de Saint-Vivien-de-Médoc. C'est la seconde édition après le succès de l'an passé, et ce concert classique, organisé par la mairie de Saint-Vivien de Médoc et l'association Saint-Vivien Développement, est gratuit. Les musiciens de l'orchestre symphonique de Talence, dirigés par Eloi Tembremande, interpréteront des œuvres de Camille Saint-Saëns, de Christophe Willibald Gluck, de Jules Massenet et de Giuseppe Verdi. Michel Logvenoff, président de l'association Saint-Vivien Développement et initiateur du projet, précise que cette année le concert sera sonorisé. « *Nous espérons de nombreux spectateurs, auditeurs amoureux de musique sous les platanes,* confie le président. *Nous sommes fiers d'offrir un concert classique aux citoyens du Nord Médoc, nous pensons que les communes rurales ont aussi droit à la culture et que Saint-Vivien-de-Médoc peut être un lieu d'initiatives. Comme l'an passé, je rêve de voir la place noire de monde !* »

Dominique ROUYER ■

Un orchestre sous les platanes, samedi 4 juillet à 20 heures - Entrée gratuite - participation au chapeau.

VOUS VOULEZ RÉAGIR À L'UN DE NOS ARTICLES ?

ENVOYEZ-NOUS

VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR d.barret@lejournaldumedoc.fr

LE Journal DU Médoc

BON APPÉTIT !

LA RECETTE DE LA SEMAINE

FLOGNARDES AUX FIGUES



Crédit : Candi presse

PRÉPARATION 20 minutes

CUISSON 35/45 minutes

INGRÉDIENTS

- 12 figues violettes
- 100 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 1 pincée de sel
- 4 oeufs
- 50 g de beurre
- 2 cl d'eau de fleurs d'oranger ou de rose 75 cl de lait
- 2 cuillerées à soupe de cassonade

PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Préchauffer le four (thermostat 7 - 210°C).
Beurrer, avec environ le tiers du beurre, 6 ramequins individuels.
Les saupoudrer de farine, puis les renverser pour en ôter l'excédent.
2. Laver les figues, les essuyer et les couper en croix en les laissant attachées par leur base. Disposer 6 d'entre elles dans les ramequins.
Réserver les 6 autres.
3. Mélanger la farine et le sel dans un saladier et creuser un puits.
4. Faire fondre le beurre restant au bain-marie et le clarifier en ôtant l'écume blanche qui se forme.
5. Battre les œufs et le sucre en poudre dans une terrine jusqu'à ce que le mélange soit mousseux, puis ajouter le beurre fondu et l'eau de fleurs. Mélanger.
6. Verser cette préparation dans le puits et mélanger à l'aide d'une cuillère en bois. Délayer, peu à peu, avec le lait tiédi.
7. Répartir ce mélange sur les figues.
Disposer les 6 figues réservées sur le dessus des ramequins.
Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 35 à 45 minutes.
8. Au sortir du four, saupoudrer les flognardes de cassonade.
Servir tiède dans les ramequins.

LE PETIT + *Si l'on désire renforcer le goût des figues, on peut remplacer l'eau de fleurs par du lait infusé avec un peu de vanille.*

À déguster avec un vin des Crus Artisans

DES ARTISANS VIGNERONS
qui vous accueillent près de chez vous !
PORTES OUVERTES 24, 25 & 26 juillet 2026
www.crus-artisans.com
Crus Artisans du Médoc

Bédéphiles good à Vertheuil

BANDE DESSINÉE. Les 11 et 12 juillet, la salle des Augustins, à Vertheuil, sera le temple éphémère des amateurs de bande dessinée pour la deuxième édition de Bulles en Médoc. Un festival qui prend ses marques.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Ce jour-là, nous interrompons Éric Corbeyran, scotché dans son fauteuil depuis lequel il suit assidûment la coupe du monde de football. Il se lève pour répondre. Sa compagne Bénédicte Gourdon, vice-présidente de Bulles en Médoc, lui pique sa place. De toute façon, le match entre la Côte d'Ivoire et la Norvège n'est pas des plus exaltants. En quelques mots, le scénariste de BD, en charge des relations artistiques du festival de bande dessinée, explique comment est concocté le plateau des invités, un peu « *comme une salade composée* ». Comprendre par là qu'il s'agit de trouver le bon équilibre entre des auteurs expérimentés et d'autres plus jeunes dans la profession. La variété est aussi dans les styles de BD proposés par le panel d'auteurs.

Pas de diva, pas de star

Comme l'an dernier, ils sont dix, Corbeyran compris, parmi lesquels deux sont de retour pour cette seconde édition des 11 et 12 juillet à Vertheuil : le graphiste et illustrateur rochelais Olivier Jolivet ainsi qu'Emmanuel Despujol avec lequel Corbeyran a collaboré dans *Sideshow* et *Caledonia*, édités chez Soleil. Les sept autres découvriront le festival médocain : le Toulousain Serge Carrère, la Bordelaise Sandra Cardona, Benjamin Benéteau (connu entre autres pour son travail sur la série *Michel Vaillant*), Nicolas Bègue, Benoit Dellac, Régis Lejonc et Frank Margerin. Ce dernier, créateur du personnage de Lucien, loubard de banlieue sympa au cuir et à la banane brune impeccable, est la tête d'affiche de cette deuxième édition du jeune festival. Affiche qu'il a d'ailleurs signée, après Achdé (Hervé Darmenton) l'an dernier et son Lucky Luke jouant à saute-mouton au-dessus de son fidèle destrier Jolly Jumper, le tout au milieu des vignes et des grappes de raisin.



La saga Duboscq par Nicolas Bègue. *PHOTOS BULLES EN MEDOC*

Pas de star ni de diva du 9e art dans cet événement grand public. Éric Corbeyran veille à ce que cet état d'esprit soit respecté afin qu'aucun auteur ne se retrouve sur le banc de touche. Son calcul est simple. Sur la base des cinq cents visiteurs comptabilisés durant les deux journées de l'édition 2025, on arrive à vingt-cinq visiteurs par auteur. Ce qui est selon lui largement suffisant afin de permettre une richesse des échanges entre auteurs et festivaliers sans sombrer dans l'usine à dédicaces, impersonnelle et chronométrée.

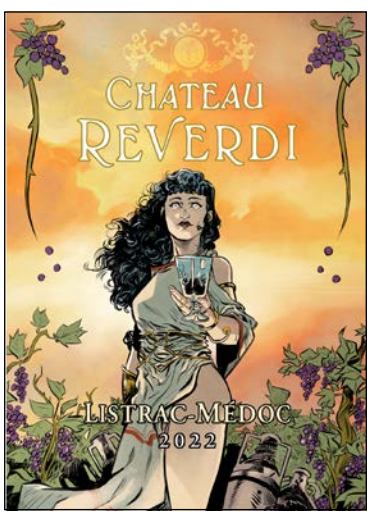
Un château, un auteur

Un festival, c'est aussi créer un collectif avec une colonne vertébrale, des cadres autour desquels viennent s'agréger chaque année de nouveaux « joueurs ». Tout le monde se retrouve dès le vendredi 10 juillet pour une journée de visites et de dégustations dans les châteaux Castera (Saint-Germain d'Esteuil) et Haut-Marbuzet (Saint-Estèphe). S'y ajoute le dîner de gala du samedi soir accueilli à Château Branaire Ducru (Saint-Julien-Beychelle). Comme l'explique Eric Corbeyran, il n'est pas courant que « *le cadeau fait à l'auteur* » soit prévu au programme des festivals de BD.

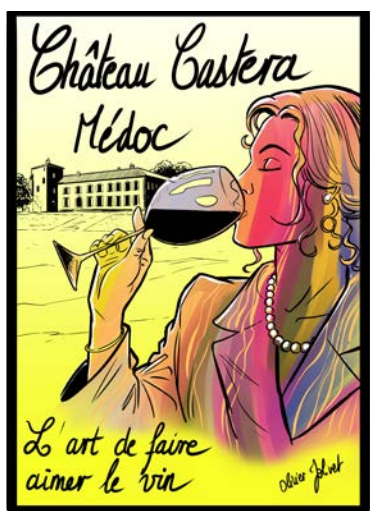
L'idée est que les liens tissés avec les propriétés viticoles soient représentatifs du vignoble médocain, dans ses huit appellations ainsi que dans ses familles de crus, explique en substance Vincent Fabre, secrétaire de l'association. Le viticulteur cissacais prend en charge cette partie du festival avec Denis Lurton, chargé des relations châteaux de Bulles en Médoc. Cette connexion se matérialise par la création d'une étiquette de bouteille pour chacun des dix partenaires qui, tous, sont des propriétés dont l'actionnariat est familial : les châteaux Castera, d'Agassac, Marquis de Terme, Loudenne, Duhart-Milon, Haut-Marbuzet, Reverdi, Mauvesin-Barton, Branaire-Ducru, Lamarque. « *Un château, un auteur* », résume Vincent Fabre.

Chaque étiquette originale donne lieu à une série limitée de soixante bouteilles mises en vente durant le festival. Elles ont l'art de sortir des codes traditionnels, à l'image de Lucien sur sa bécane au milieu des croupes de vignes pauillacaises. Le premier qui ose dire que le vin a un goût de banane sort du terrain ! ■

Bulles en Médoc, les 11 et 12 juillet dans la salle des Augustins à Vertheuil. Entrée gratuite de 10 heures à 18 heures. Des séances de dédicaces d'albums, des dégustations adaptées de vins et des conférences seront proposées durant le week-end. Plus d'informations sur www.bullesenmedoc.com/



Flamboyant Château Reverdi par Benoit Dellac.



Olivier Jolivet inspiré par Castera.

Attendez-vous à l'inattendu

FESTIVAL. La nouvelle édition du Festival Perform, dédié aux performances artistiques, se tiendra le samedi 11 juillet 2026 entre Bordeaux, la Garonne et le Fort Médoc.

Porté par la Compagnie Winter Story in the Wild Jungle et la direction artistique de Sarah Trouche, le Festival Perform propose une traversée artistique, poétique et sensible autour de la performance, de la danse, de la poésie, de l'art contemporain et des formes expérimentales. Cette édition 2026 réunira des artistes venus de différents horizons : Echo Morgan (Chine) dont le travail mêle bodypainting et engagement politique ; Les Nouveaux Fils des Âges farouches entre performance, installation et science-fiction ; Dalila Dalléas Bouzar (France/Algérie) qui développe une performance rituelle au croisement de la peinture et du geste ; FREID, céramiste dont le travail sera présenté dans la chapelle de Fort-Médoc ; Enormousface (Etats-Unis), artiste de la marionnette contemporaine ; Rym Esseghaier (Tunisie), artiste performeuse.

Le festival porté par la compagnie Winter Story in the Wild Jungle (Saint-Laurent-Médoc), sous la direction artistique de Sarah Trouche, prendra corps au départ de la Cité du vin de Bordeaux pour une croisière performative sur la Garonne (sur réservation, le retour se fait à la nuit tombée), jusqu'au ponton d'accostage de Fort-Médoc. Là, dans l'enceinte de pierre de l'ancien fort militaire de Cussac-Fort-Médoc, le festival se déploiera de 17 heures à 22 heures, en entrée libre, avec performances artistiques, poésie, danse, art contemporain, ateliers participatifs, rencontres artistiques, méditation pour tous les publics. Des spectacles et ateliers jeunesse se tiendront sous les frondaisons de 17 heures à 19 heures (gratuit) dans le cadre de festival Perform qui évolue aux lisières de l'étrange, de ce qui nous questionne.

■

Plus d'informations sur le site www.festivalperform.org



Bodypainting militant avec Echo Morgan. *PHOTO*

EXPOSITION.

Jours de fake à la MTV de Pauillac

Des travailleuses transportant des paniers de cailloux dans les vignes. Un pêcheur d'esturgeon dans un tonneau flottant sur la « rivière ». Un attelage de chiens de traîneau tractant une sulfateuse viticole dont l'avantage était déjà, dans les années 1970, de ne pas tasser les sols. Loïc Siri s'amuse et manie l'ironie visuelle dans ses créations photographiques du Studio Georges Lafayque. Pas besoin d'être polyglotte pour faire la traduction tant le *fake*, le faux, le truqué, est rentré dans le langage courant. L'espace numérique est devenu torrent charriant vraies et fausses informations. Vraies et fausses images. Les distinguer devient un sport de combat.

Les évolutions récentes de l'intelligence artificielle, dans ses usages grand public comme dans ses développements les plus experts, n'arrangent rien à l'affaire. Le Pauillacais Loïc Siri se saisit de cet outil pour fabriquer des images qui rentrent en résonance avec la culture viticole médocaine ainsi que sa civilisation estuarienne. En résulte « une saga photographique médocaine » de 1848 à 1972. C'est précis. En résulte un monde imaginaire à base de vrais morceaux de Médoc que vous pouvez retrouver à travers douze photographies, jusqu'au mois de décembre à la Maison du tourisme et du vin de Pauillac (MTV).



Sur le fil du réel et de l'imaginaire, la collection d'images en Siri limité ne pèche jamais par l'absence d'humour. *IMAGE LOIC SIRI*

Passé de la Renault 4L au camping-car dans ses périples œnologiques, Loïc Siri a en projet, pour le mois de septembre prochain, l'édition d'un livre à partir d'une collection de cinquante images dans lesquelles il aime prendre le contre-pied, faire des clins d'œil appuyés, surprendre et ne surtout pas laisser indifférent. Son alias en noir et blanc, Georges Lafayque, sans doute un brin cabotin, avait le sens de la mise en scène.

D.B.

■

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !

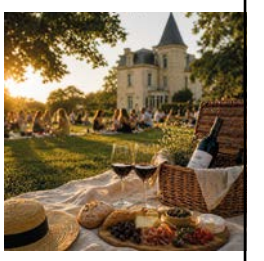



Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, 33250 CISSAC-MÉDOC
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Château Sénéjac
LE PIQUE-NIQUE DE L'ÉTÉ
BY CHÂTEAU SÉNÉJAC
VENDREDI 10 JUILLET 2026
18h30 - 23h

Profitez d'un pique-nique, 100 % médocain au cœur du Château Sénéjac.
Un moment chic et décontracté à partager en famille ou entre amis.



AU PROGRAMME
- Produits gourmets 100 % médocain
- Bar à huîtres du Cap-Ferret
- Glaces artisanales
- Vins, bières et softs
- Concert - duo "Famous Rogues"
- Diffusion du match

Entrée libre
Composez vote panier gourmand et profitez du parc du Château
67 impasse du Château, 33290 Le Pian-Médoc
info@senejac.com • 05 33 09 50 67
www.senejac.com

L'art de vivre à la médocaine !
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Trouvez le point de vente à côté de chez vous.



Ou rendez-vous sur
lejournaldumedoc.fr

Pour tout renseignement : 05 57 75 14 00

SURVEILLANCE DES PLAGES

CARCANS

- **Carcans-plage**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h (baignade secondaire à partir du 4 juillet de 14h30 à 18h30).
- **Maubuisson Pôle (Lac)**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Bombannes (Lac)**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Le Montaut (Lac)**
Tous les jours à partir du 4 juillet, de 14h à 18h30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

- **Plage du Gurp**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.
- **Plage Euronat (Dépée Centre et Sud)**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

HOURTIN

- **Hourtin-plage**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h (baignade secondaire à partir du 4 juillet, de 14h à 19h).
- **Hourtin-port (Lac)**
Le 3 juillet, de 13h à 18h ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 13h à 19h.
- **Piqueyrot (Lac)**
Tous les jours à partir du 4 juillet, de 13h à 19h.

LACANAU

- **Plage centrale**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Plage Nord**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h (baignade secondaire à partir du 4 juillet, de 14h à 19h).
- **Plage des écureuils (Sud)**
Le 3 juillet, de 12h à 18h30 ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Plage Super Sud**
Tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Moutchic (Lac)**
Le 3 juillet, de 15h à 18h ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 12h à 19h.
- **La Grande Escoure (Lac)**
Tous les jours à partir du 4 juillet, de 14h à 18h30.

LE PORGE

- **Plage du Gressier**
Tous les jours, de 11h à 18h30.
- **Plage de La Jenny**
Le 3 juillet, de 12h à 18h ; tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h30 à 18h30.

LE VERDON-SUR-MER

- **Plage de la Chambrette**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.
- **Plage de Saint-Nicolas**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.

NAUJAC-SUR-MER

- **Plage du Pin Sec**
Tous les jours, de 12h à 18h30.

SOULAC-SUR-MER

- **Plage Centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Naïdes (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19 h.
- **Plage de l'Amélie**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Olives (Nord)**
Tous les jours, de 11h à 19h.

VENDAYS-MONTALIVET

- **Plage de Montalivet (Centre/Nord et Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plages du CHM (Centre Héliomarin de Montalivet)**
P1 : tous les jours, de 11h à 19h.
P2 : tous les jours à partir du 4 juillet, de 11h à 19h.
- **Plage du ACM (Atlantic Club Montalivet)**
Tous les jours jusqu'au 4 juillet, de 12h à 18h30.
Tous les jours à partir du 5 juillet, de 11h à 19h.



DRAPEAUX DE BAIGNADE

- Baignade autorisée et surveillée
- Baignade dangereuse mais surveillée
- Baignade interdite et dangereuse
- Baignade interdite (pollution)
- Baignade surveillée à certaines horaires
- Zone de pratiques aquatiques et nautiques

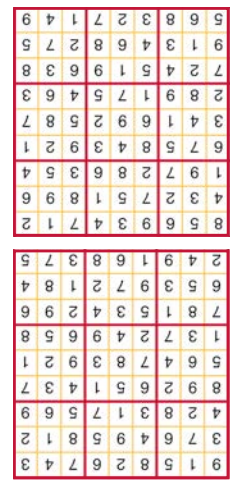
LES JEUX DE L'ÉTÉ

Grille de M.Malgras	Voir le jour	Redoublement d'un mal	Courtisane	Signe de noblesse	Qui est à point	Dont on a coupé la cime	C'est nickel	Haler avec un remorqueur	Apprentissage
Qui a une force impétueuse →		↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Le fait de mettre à effet →									
Spontané →							Clé / Carnivore	→	
Ville du Pérou →				Air / Du coca (par ex.)	→		↓		
Ancien titre turc →				↓	Félin / Société	→			
Célébrée par des libations →					↓			Riche broderie	
Ville d'Espagne →						Refus / Planète	→	↓	
Possessif →			Vaisseau / Galette	→		↓			
Coupe →			↓	Article / Fait suer	→		Procédé radiophonique	→	
Patrie de Masséna →				↓	Peu serré / En ville	→			
N'être pas sûr →					↓		Tout le monde et personne	→	
Plonge dans l'oubli →									

9	1	5		2		7	4	3
	7	6					1	2
4		8	3		7			
8		2	6	5	1			
5	6	4	7	8	3			
1	3		2			6	5	8
	8				4		9	
			9			1		4
		9	1	6		3	7	

					4			2
	3		7			8		
1	9							4
6						9		
					2		8	
				7	5		6	
	2	4			9			
		3		6			7	
5				2		1		

Les solutions





La bonne idée des Lundis Gourmands

COOPÉRATION. Dans un contexte où les collectivités sont souvent contraintes de composer avec des moyens limités, certaines choisissent d'innover plutôt que de se concurrencer. C'est le pari qu'ont fait les communes de Listrac-Médoc et de Saint-Laurent-Médoc.

Gilles SALLES

L'idée est née presque naturellement. Depuis plusieurs années, Listrac-Médoc organise avec succès ses marchés gourmands estivaux. De son côté, Saint-Laurent-Médoc souhaitait redonner vie à ses propres soirées gourmandes. Pourquoi organiser deux événements concurrents quand il est possible d'en construire un seul, plus fort, plus visible et bénéfique pour tous ? La réflexion a été confortée par les échanges avec les exposants eux-mêmes. L'un d'eux, le chocolatier Jordan Bac, a suggéré le principe d'une alternance qui permettrait aux commerçants de travailler dans les deux communes sans devoir choisir entre deux manifestations organisées au même moment.

Le principe est désormais arrêté : un lundi sur deux à Listrac-Médoc, un lundi sur deux à Saint-Laurent-Médoc. Un calendrier simple, lisible, qui offre un rendez-vous hebdomadaire aux habitants tout en garantissant une activité régulière aux producteurs et restaurateurs ambulants. Le choix du lundi n'est pas le fruit du hasard. À cette période de l'année, la majorité des marchés nocturnes du Médoc se concentrent entre le jeudi et le dimanche. Quant aux restaurants, beaucoup ferment leurs portes le lundi.



Les élus des deux communes ont présenté la banderole officielle des Lundis *PHOTO JDM-GS*

En occupant ce créneau, les deux communes répondent à un double objectif : proposer une animation supplémentaire aux familles tout en offrant une journée de travail aux food trucks, souvent confrontés à une activité réduite en début de semaine. Cette complémentarité permet également d'éviter toute concurrence avec les commerces locaux, un point auquel les deux municipalités se montrent particulièrement attachées. Elles ont choisi d'adopter une communication mutualisé : même identité graphique, mêmes supports visuels, mêmes banderoles installées aux entrées des communes, page Facebook commune administrée par les deux collectivités, QR Code permettant d'accéder directement au programme. Objectif : faire des Lundis Gourmands une véritable marque territoriale, immédiatement identifiable.

Le nombre de food trucks sera volontairement maîtrisé afin de préserver l'équilibre économique de chacun. Chaque soirée accueillera également un château viticole différent qui fera découvrir les vins de la commune hôte à travers des dégustations et des ventes directes.

Bien plus qu'un simple marché, les Lundis Gourmands veulent devenir un véritable rendez-vous populaire : concerts en plein air, groupes de musique renouvelés chaque semaine, animations pour les enfants, château gonflable, démonstrations associatives, danse ou country. Les sites seront soigneusement aménagés avec guirlandes lumineuses, lampions et espaces de restauration afin de recréer l'atmosphère chaleureuse des guinguettes d'autrefois.

À Saint-Laurent, les festivités prendront place devant la mairie, avec une sécurisation temporaire des voies de circulation pour garantir le confort du public. Les horaires, désormais fixés de 19 h à 23 h, répondent aussi aux attentes des exposants qui disposeront d'un cadre clair pour l'installation comme pour le démontage.

Cette réussite repose également sur l'engagement du tissu associatif. Les buvettes seront entièrement gérées par les associations locales qui assureront les achats, le service, l'installation et le rangement. Les bénéfices leur reviendront intégralement afin de financer leurs activités tout au long de l'année.

Les deux communes souhaitent également inscrire leur démarche dans une logique de développement durable. En partenariat avec Veolia et le Smicotom, un dispositif renforcé de tri sélectif sera déployé sur chaque site. Des ambassadeurs du tri ou des bénévoles pourraient accompagner les visiteurs afin de favoriser les bons gestes et faire des Lundis Gourmands un événement exemplaire en matière de gestion des déchets. ■

Le calendrier des Lundis Gourmands 2026. Listrac-Médoc : 6 juillet, 20 juillet, 3 août, 17 août et 31 août. Saint-Laurent-Médoc : les 13 juillet, 27 juillet, 10 août et 24 août. Horaires : de 19 heures à 23 heures.

Saint-Estèphe

Les rendez-vous de la mairie !

JEUDI 9 JUILLET 2026

Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance — De 19h à 21h

les jeudis du Presbytère



SOIRÉE AFTERWORK



David Taieb (bassiste)

VENEZ BOIRE UN VERRE EN MUSIQUE !

Entrée gratuite + buvette sur place

LUNDI 13 JUILLET 2026

Parc de la Mairie
À partir de 18h30

MARCHÉ GOURMAND



Nombreux stands

HUÎTRES, HAMBURGERS, PAËLLA, CHURROS, ETC.

BUVETTE, ANIMATION MUSICALE & BONNE AMBIANCE ASSURÉE !

FEU D'ARTIFICE

À 23H AU STADE

N'oubliez pas vos couverts ! Les glacières ne sont pas admises sur le site.

Prochain rendez-vous **jeudi 30 juillet « Les jeudis du Presbytère »**

L'AGENDA de la semaine

Liste des manifestations non exhaustive, susceptible d'être modifiée

VENDREDI 3 JUILLET

AVENSAN
Marché nocturne sur le thème : « Soirée fluo »
Place Saint-Pierre, 19 heures - minuit.

BLAIGNAN-PRIGNAC
Veillée gourmande
Stade de Blaignan, 19 heures - 23 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Grande soirée dansante animée par DJ Francky
Carcans-plage, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Marché nocturne animé par DJ Hervé
Jardin des associations, 18 heures - 23 heures.

HOURTIN
- Marché nocturne
Esplanade Christian-Renard, Hourtin-port, 19 heures - 23 heures.
- « Labyrinthe baroque », récital voix et guitare, par Anousha Nazari et Antoine Morinière
En l'église, 20 heures.

LACANAU
- Marché nocturne
Boulevard de la plage, 18 heures - minuit.
- Concert du groupe O'Sisters Blues
Église Notre-Dame-des-Flots, 21 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Spectacle pluridisciplinaire du Calm : danse de salon, Bachata, danse modern jazz, chant et théâtre
Parc de la Tour de l'Honneur, 19 heures - 22 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
Marché nocturne
Port-Médoc, 18 h 30.

MACAU
L'Apéro du boucher
Place Carnot, 19 h 30.

PAREMPUYRE
Bal de promo des élèves de CM2
L'Art Y Show, 19 h 30 - 22 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
- Les Petits Écureuils : lectures (1-4 ans) sur le thème « Nos héros préférés »
Médiathèque, 9 h 30 et 10 h 15.
- Repas festif et gourmand des marchés de producteurs de pays avec animation musicale
Allées du foirail, 19 heures - 23 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Les Voix du Liron, **spectacle**
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR Médoc, 14 heures et 19 h 30.
- Concert Heavy Defenders
Brasserie Nauera, en soirée.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Soirée musicale et dansante avec Dougy (reggae)
Port de La Maréchale, dès 20 heures.

SOULAC-SUR-MER
Vernissage des expositions « Le littoral et ses mondes engloutis » et « Soulac vu par Gedo »
Musée d'art et d'archéologie, 18 h 30.

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 JUILLET

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Jeux rétro gaming
Salle Joseph-Despaze, 17 heures - 22 heures (vendredi) et 10 heures 18 heures (samedi).

DU 3 AU 5 JUILLET

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Festival de théâtre Les 3 coups d'été en présence de plusieurs troupes : Les Scap'Acteurs, Un mouton dans le vent, Adema, Carcans dira t'on Impro, La compagnie du messager, Laure Parcelier, Les 3 coups médocains, Toucher le vent.
Moulin des Jalles.

DU 3 AU 30 AOÛT

SOULAC-SUR-MER
« Le littoral et ses mondes engloutis », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (rez-de-chaussée).
« Soulac vu par Gedo ! Quand la photo rencontre l'IA ! », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (1er étage).

SAMEDI 4 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Finale du Tremplin musical jeunes (12-21 ans), 2e édition, avec concert exceptionnel d'Emmafleurs
Place du Foirail, 17 heures - 23 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.



Plusieurs marchés nocturnes et gourmands sont au programme cette semaine. *PHOTO JDM-PB*

- Soirée mousse
Parc des deux Jalles, dès 21 h 30.

CISSAC-MÉDOC
Cissac, fête le vin : dégustations de vins des châteaux cissacais, ambiance musicale et festive avec des concerts de Leslie Ryan (20 heures) et Ketty project (21 h 30) ainsi qu'une soirée DJ (23 heures), restauration
Château Lamothe-Cissac, dès 19 heures.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Tout part en vigne : visite et dégustations, activités, repas et spectacle (comédie)
Château Pierre-de-Montignac, dès 18 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Soirée La tête dans les étoiles avec observation du soleil, du ciel nocturne, de Vénus, des planètes et des objets du ciel profond, présentation des principales constellations… ; exposition « Les astronomes célèbres du XVIIe siècle » et conférence « Histoire de la cosmologie au XVIIIe siècle - L'hypothèse de Kant - Laplace » par Mathieu Gaultier
Fort-Médoc, 17 heures - minuit.
- Pique-nique musical tribute Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Renaud et Jean-Louis Aubert
Fort Médoc, 19 heures.

HOURTIN
- Sortie voile du CNHM : balade autour du lac
Rendez-vous au port, 10 heures.
- Marché de producteurs de pays
Place de l'église, 19 heures.

LACANAU
- Vente de livres à petit prix
Ludo-médiathèque de l'océan / L'Escoure, 10 heures - 17 heures.
- Tournoi de pétanque : doublettes en méli-mélo semi-nocturne avec soirée barbecue
Place de Coubertin, 18 heures.
- Lacanau fête l'été : lancement de saison avec grand banquet d'huîtres, déambulation de la banda Los Matchottes (allées Ortal), démonstrations de danse avec Danse & Vous, distribution de cadeaux et concert de Tarmac Rodéo
Sur le front de mer, 18 h 30.
- Sunday Live Music : concert du groupe Special Friends
Le Mulligan, 22 heures.

LE TEMPLE
Atelier créatif sur le thème : « Invente ton animal marin préféré »
Ludobibliothèque Pass'Temple, 10 heures - 18 heures.

LE PORGE
Grand barbecue de l'été : sardines et grillades
Esplanade Brémontier, dès 20 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Listrac fête le vin
Parc de la mairie, 17 heures - minuit.

LUDON-MÉDOC
Marché des producteurs de pays animé par le groupe John Duff Trio
Place Jean-Jaurès, 19 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché gourmand avec animation musicale
Place de la mairie, 19 heures.

PAUILLAC
Apéro dinatoire solidaire
La Rotonde (sur les quais), 18 h 30 - 22 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Grande jambonnade
Salle des fêtes, dès 19 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Fête du port avec moules-frites
Pourt de Beychevelle, dès midi.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Les Voix du Liron, **spectacle**
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR Médoc, 10 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Marché de producteurs
Au port, 9 heures - 13 heures.
- Un orchestre sous les platanes, 2e édition : concert de l'orchestre symphonique de Talence, dirigé par Éloi Tremblemende
Place du marché, 20 heures.

SAINT-YZANS-DE-MÉDOC
Fête du Garde Champêtre : marché des producteurs et artisans locaux (11 heures - 15 heures), restauration rapide le midi, pétanque, belote, tarot, jeux enfants, concours de dessin, tombola (14 heures - 17 heures), diner concert avec Gibann et Mathilde (19 heures), feu d'artifice (23 heures).

SOULAC-SUR-MER
Nature créative : atelier de dessin paysager
Mattes de Paladon, 10 heures - midi.

VENDAYS-MONTALIVET
Mamguidem Taf Taf, déambulation
Dans la rue piétonne de Montalivet, 21 h 30.

VENSAC
Repas dansant du comité des fêtes sur le thème des années 1980, animé par Sacha Nemetz et Obig Music
Salle des fêtes, 20 heures.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Championnat de lutte sur l'eau du Carcans Fight Club
Plage Sud.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Fête du village : vide-greniers animé par la Banda Pays Médoc (8 heures), tournoi de belote (9 heures), apéritif offert par la municipalité (midi), château gonflable gratuit (15 heures), marché gourmand (19 heures), feu d'artifice (22 h 30) le samedi ; tête à tête de pétanque (8 h 30), balade pédestre (départ à 9 heures de la place du foyer), danse polynésienne (14 heures au foyer rural), loto (14 h 30), pétanque en doublette (14 h 30), animations (maquillage, jeux enfants, jeux en bois) le dimanche.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Concours complet d'équitation : dressage, saut d'obstacle, cross
Centre équestre de Marcillan, 9 heures - 17 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vide-greniers solidaire de l'UNC
12 bis rue des Mimosas, 10 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Bourse toutes collections et vide-greniers,
Salle polyvalente (Montalivet), toute la journée.

DU 4 AU 6 JUILLET

LACANAU
Cirque Roger Lanzac
Esplanade, plage Nord.

DU 4 AU 18 JUILLET

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Tournoi de tennis NC à 15 / 1
Au club.

DIMANCHE 5 JUILLET

BRACH
Vide-greniers
Place de l'église, 8 heures - 18 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Couture créative
La Cabane aux Partages, 10 heures - 16 heures.

LABARDE
Karaoké
Espace Fêtes (derrière la mairie), 20 heures.

LACANAU
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de Juliette Rabocelli, « Kaïros »
Ludo-médiathèque de l'océan.
- La Java en famille : journée pédagogiques - ateliers, foodtrucks, guinguette, concerts et spectacles sur le thème : « Dansez »
La Java, Maison du Commandant, 14 heures - 18 heures.
- Sunday Live Music : concert du groupe Squad Surf Club
Le Mulligan, 22 heures.





LESPARRE-MÉDOC
Omelette géante au feu de bois : banquet dansant animé par l'orchestre Cezanela
Salle Saint-Trélody, dès midi.

LE VERDON-SUR-MER
- Marché de producteurs
Vieux-port-aux-Huîtres, 8 heures.
- Bal country
Vieux-port-aux-Huîtres, 14 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché de producteurs
Le Pin Sec, 19 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Concours de tir à l'arc
Boulodrome Benon.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Marché gourmand
Port de La Maréchale, 19 heures -23 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Dernier jour de l'exposition intergénérationnelle : peintures et arts décoratifs sur le thème de « la musique »
Mairie et galerie Beau-Bourg.
- Vide-greniers de l'association Le Chant de la Rivière
Au port, 9 heures - 18 heures.
- Marché nocturne
Place de l'église, 18 h 30 - 22 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Médoca'Samba, déambulation
Dans la rue piétonne de Montalivet, 21 h 30.

LUNDI 6 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Concert du groupe Kala
Place du Pôle, 21 h 30.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de Sylvie-Anne et Marc Zutter, « Couleurs et Rêves »
Corps de Garde à la Mer & Magasin à poudre (Fort-Médoc).
- Dernier jour de l'exposition des œuvres de A. DoHa, « Nature et Vivant »
La Chapelle (Fort-Médoc).

EYSINES
- Fertiles : atelier de fabrication d'encres végétales
Parc du château Lescombes, 10 h 30 - 12 h 30.
- Fertiles : Balade (17 heures) et dégustation de cuisine végétale avec Laurence Dessimoulis (18 h 30)
Parc du château Lescombes.
- Fertiles : « Être heureux pour et par la nature », conférence animée par Lisa Garnier
Parc du château Lescombes, 19 heures - 20 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
- Lidiop, concert
Place du marché, 18 h 30.
- Marché nocturne et gourmand
Place du marché, 19 heures - 22 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Soirée afterbeach : soirée d'initiation au golf avec foodtruck
Balata Golf, 18 h 30.

HOURTIN
Marché nocturne
Place Fourès, Hourtin-plage, 19 heures - 23 heures.

LACANAU
Repas gourmand de terroir avec concert du groupe Camille Dear Band
Marché de la Gaîté, 19 heures - 23 heures.

LISTRAC-MÉDOC
- Atelier d'écriture senior sur le thème : « Ma forêt » animé par Sébastien Laurier
Bibliothèque, 10 heures - midi.
- Les lundis gourmands de Listrac et Saint-Laurent
Parc de la mairie, 19 heures - 23 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Apér'O Carrelet
Château Tour Castillon, 18 h 30 - 20 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Sieste littéraire
Médiathèque (Vendays), 14 h 30.
- The Old Joe's Kaya, concert
Place du 8 mai 1945, 21 h 30.

LUNDI 6 ET MARDI 7 JUILLET

EYSINES
Fertile : atelier de modelage en argile
Parc du château Lescombes, 14 heures - 15 heures.

DU 6 AU 8 JUILLET

EYSINES
- Fertiles : À nos cabanes, création d'une œuvre collective
Parc du château Lescombes, lundi 10 h 30 - 12 h 30, mardi 15 h 30 - 17 h 30 et mercredi 10 heures - 12 heures.
Fertiles : Mon nid à histoires - ateliers d'écriture et de dessin avec Camille Piantanida
Parc du château Lescombes, lundi 16 heures - 17 heures, mardi 10 h 30 - 11 h 30 et mercredi 16 heures - 17 heures.

MARDI 7 JUILLET

BLANQUEFORT
- Un été pour tous : cours d'aquagym
Piscine de Fongravey, 12 h 15 - 13 heures.
- Un été pour tous : baptême de plongée
Piscine de Fongravey, 19 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Rencontre autour des livres
La Cabane aux Partages, 10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Photos / Vidéos
La Cabane aux Partages, dès 17 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Tournée d'été de l'association Prévention Routière : parcours et défis de simulation, atelier « Dose bar », atelier « Réflexes »
Carcans-plage, 16 heures - 19 heures.

EYSINES
Fertiles : atelier d'impression en sérigraphie végétale
Parc du château Lescombes, 10 h 30 - 12 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Salle Guy-Lartigue, 9 h 30 - 12 h 30.
- Les Scènes du Gurp : concert du groupe Les Autres
Parking nord de la plage du Gurp, 21 heures.

LACANAU
Pétanque : Grand prix de Lacanau - triplettes vétérans
Pétanque Océane, place de Coubertin, toute la journée.

LAMARQUE
Marché nocturne
Port de Lamarque, dès 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto du tiers-lieu La Cocotte
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

LE VERDON-SUR-MER
- Balade à vélo avec Bernard Baud
Rendez-vous au Point Infos, 9 h 30.
- Découverte de la dune avec le CPIE Médoc
Rendez-vous à la Maison de Grave, 10 heures - midi.
- Inventaire botanique de la Maison de Grave
Sur place, 10 heures - midi.
- Marché nocturne animé par le groupe Disco Pop
Vieux-port-aux-Huîtres, 18 h 30.

ORDONNAC
Marché festif des courses en folies avec animations musicales
Stade, 19 heures - minuit.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Apér'O Carrelet
Château Tour Castillon, 18 h 30 - 20 heures.

SOULAC-SUR-MER
Marché nocturne
L'Amélie, 18 heures - 23 heures.

VALEYRAC
Marché nocturne
Port de Goulée, 18 h 30 - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Visite de la Maison du patrimoine
Maison du patrimoine, 10 heures - 12 heures - 14 h 30 - 18 h 30.
- Journée des enfants : maquillage avec Maquibouilles (10 h 30 - 12 h 30), Atchoum le sculpteur de ballons (10 h 30 - 12 h 30), concert Les Good Moods (21 heures), déambulation avec Le Savonnier (21 heures).
Place du marché, place du 8-Mai 1945 et rue piétonne de Montalivet.

DU 7 AU 9 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Le Con Promis, **comédie**
Café-théâtre, 21 h 30.

DU 7 AU 12 JUILLET

PAUILLAC
Festival international de cinéma Les Vendanges du 7e art
Cinéma l'Eden.

DU 7 AU 14 JUILLET

LACANAU
« À la croisée des courants », exposition collective de photographes et vidéastes du Médoc sur le thème de l'océan
L'Escoure, mercredi - dimanche, 10 heures - 13 heures et 14 h 30 - 18 h 30. (Vernissage mardi 7 juillet, 19 h 30)

DU 7 AU 30 JUILLET

VENDAYS-MONTALIVET
Jurassic Lego, exposition
Médiathèque (Vendays).

MERCREDI 8 JUILLET

BLANQUEFORT
Un été pour tous : animations sportives (renforcement musculaire, sandball, skateboard, etc., 10 heures - 19 heures), découverte des lamas (10 heures - 12 heures et 16 heures - 19 heures), atelier parents-enfants autour du jeu (10 heures - 12 heures), L'Heure des Histoires (10 h 30), Café des seniors (14 heures - 16 heures), atelier programmation Blue-Bot (4-6 ans, 16 heures - 18 heures), animation musicale guitare et chant (18 heures - 19 heures), concert de Boule (19 h 30)
Parc de Fongravey.

CARCANS-MAUBUISSON
Concert du groupe Brume
Place du Pôle, 21 h 30.

OÙ SORTIR !







CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Matinée jeux en famille
Dans le jardin de la bibliothèque, 10 heures - midi.
- Jeux du mercredi
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

EYSINES
- Fertiles : atelier de modelage en argile
Parc du château Lescombes, 10 heures - 11 heures et 11 heures - 12 heures
- Fertiles : *Le Grand Refuge*, **conte participatif (4 ans et +) animé par Camille Piantanida**
Parc du château Lescombes, 14 heures.
- Les Rendez-vous nature et environnement : balade nocturne à la découverte de la faune et de la flore
Départ au chalet de Cap 33, Domaine du Pinsan, 21 heures - 22 h 30.

LACANAU
Premières Européennes du documentaire, séance sur le thème de la glisse : projection du film *Superfilmusic*
L'Escoure, 21 heures.

LE PORGE
Fête paroissiale : action de grâce pour l'année 2025-2026, jeux anciens et ateliers d'été, pot fraternel autour de la plancha, musique et chants
Église Saint-Seurin, 18 h 30 - 22 heures.

LISTRAC-MÉDOC
- Atelier parent-enfant (10 ans et +) sur le thème : « Fake ou pas fake ? Testons les expériences qui font le buzz sur les réseaux »
Bibliothèque, 10 heures - 11 h 30.
- Afterbeach
Château Cap Léon Veyrin, 17 heures - 21 heures.

QUEYRAC
Marché gourmand avec animation musicale
Place du 11-Novembre, 18 heures - 22 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Marché gourmand avec animation et concert
Port, dès 18 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Bibliogoûter (7 ans et +) sur le thème « Tournesol »
Médiathèque, 15 heures.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
Les mercredis à la ferme : visite et soirée grillade avec ambiance
La ferme deux Lagune, 19 heures - minuit.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Soirée flamboyante chant, violon et piano avec Ekaterina Buachidze (mezzo soprano 1er prix et prix du public concours Operalia 2025), Kurt Mitterfellner (1er prix concours Salieri en Italie et Riviera à Vevey au violon) et Maria Prinz (piano) dans le cadre des Estivales de Musique en Médoc
Château Branaire-Ducru, dès 20 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Histoire des petits
Médiathèque, 10 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Vide-greniers nocturne avec animation musicale
Place du marché, 16 heures - 22 heures.

SOULAC-SUR-MER
Animation jeux en bois
Place du marché, 18 heures - 19 h 30.

TALAIS
Marché nocturne avec animation musicale sur le thème : « Reprise tempo, soirée fiesta »
Place de la mairie, 19 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Tournoi FIFA 33 (jeu vidéo)
Médiathèque (Vendays), 10 heures.
- Acoust'ease, concert
Place du 8-Mai 1945 (Montalivet), 21 h 30.
- Les découvertes de Monta : sous la voûte étoilée (veillée astronomique)
Aérodrome (Montalivet), 22 heures - 00 h 30.

DU 8 AU 14 JUILLET

LACANAU
Caraïbos Lacanau Pro, 45e édition : surf, skate & musique
Boulevard de la plage.

JEUDI 9 JUILLET

BLANQUEFORT
- Un été pour tous : randonnée pédestre (8-10 km, départ du chalet de Fongravey, 8 h 30 - 10 h 30), renforcement musculaire adapté (10 heures - 12 heures et 17 heures - 18 heures), atelier d'art-thérapie (3 ans et +, 10 heures - 11 heures), gym adaptée senior (10 h 45 - 11 h 45), jeux de société (16 heures - 18 heures), sandball (18 heures - 18 heures)
Parc de Fongravey.
- Un été pour tous : cours d'aquabike
Piscine de Fongravey, 12 h 15 - 13 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Foire artisanale et gastronomique
Carcans-plage, 17 heures - 22 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Jouons avec les mots
La Cabane aux Partages, 17 heures - 18 h 30.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand animé
19 heures - 23 heures.

EYSINES
- Fertiles : atelier d'assemblage de l'œuvre collective
Parc du château Lescombes, 14 heures - 16 heures.
- Fertiles : *Encabanée*, **théâtre, par Muriel Barra & Élise Servières**
Parc du château Lescombes, 19 heures - 20 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Afterbeach : visite du chai à barriques, concert de violoncelle, dégustation commentée de trois vins et échange avec un vigneron-coopérateur, dégustation de produits locaux
Les Vignerons d'Uni-Médoc, 18 h 30.

HOURTIN
- Foire aux vins
Place Fourès, 17 heures - 22 heures.
- Guignol Guérin
Hourtin-port, 20 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier d'éveil musical parent-enfant (0-3 ans) : comptines et chansons et découverte d'instruments adaptés
Bibliothèque, 10 heures - 11 heures.

PAUILLAC
- Dernier jour de l'exposition « 90 ans des bacs girondins »,
Maison départementale de la solidarité, lundi - vendredi 9 heures - 12 heures et 13 h 30 - 16 heures (15 h 30 le vendredi)
- Balade avec Hector, pirate corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous à l'office de tourisme, 16 heures - 17 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
« Caprice », concert de chanson pop et harpe
Parc de la mairie, 18 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
- Ateliers seniors (55 ans et +), « Le Sommeil, un trésor ! »
Salle du foyer, allée des sports, 14 h 30 - 16 h 30.
- Les Jeudis du SunSKa : concert
Jardin de la médiathèque, 19 heures - 22 heures.

SAUMOS
Marché nocturne avec animation musicale
Place du boulodrome, 19 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Atelier d'art plastique animé par Estelle Barucci : création de magnets sur le thème des animaux marins
Musée d'art, 15 heures - 17 h 30.
- Déambulation musicale du groupe Les Zévadés de la Zic
Dans les rues du centre-ville, 18 h 30 - 20 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
C la vie - Heart of stones, concert
Place du 8-Mai 1945 (Montalivet), 20 heures.

VENSAC
Marché nocturne
Place de l'église, 18 heures.

JUSQU'AU 11 JUILLET

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de céramiques d'Anne Malécot Boutin
Médiathèque.

PAUILLAC
Tournoi de tennis des Grands Crus
Tennis-club.

JUSQU'AU 12 JUILLET

VERTHEUIL
« Regards en transition », exposition de Kaya Lewandowska
L'Aparté.

JUSQU'AU 18 JUILLET

EYSINES
Partir en livre : exposition « La Cour des contes »
Médiathèque Jean-Degoul. (Visite guidée et lectures les 27 juin et 9 juillet, 10 h 30)

JUSQU'AU 19 JUILLET

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition estivale des Arts du Savoir-Faire Médocain (plusieurs artistes)
Les Arts du Savoir-Faire Médocain.

JUSQU'AU 25 JUILLET

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« Carnet de voyage en Namibie », exposition de photographies de Marc Arlaud,
Médiathèque.

JUSQU'AU 28 JUILLET

SAINT-ESTÈPHE
Exposition des peintures de Clare Avery
Maison du vin, lundi-vendredi 10 heures - 18 heures et samedi 14 heures - 18 heures.

JUSQU'AU 30 JUILLET

LE PORGE
Mayotte, joyau de l'océan Indien, **exposition de photographies de Philippe et Vincent Dondon**
La Grange aux Tiroirs.

JUSQU'AU 31 JUILLET

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des œuvres de Claire Louisin
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

LE VERDON-SUR-MER
Terre et mer, **exposition des aquarelles et huiles de Christine Duplantier**
Musée du phare de Cordouan et des Arts et Balises, jeudi-dimanche, 14 heures - 18 heures.

VERTHEUIL
Expositions céramiques, peintures, photographies et sculptures
Abbaye de Vertheuil, vernissage vendredi 3 juillet à 19 heures.

JUSQU'AU 29 AOÛT

EYSINES
Fertiles : festival de land art. *Parasites*, **expositions des œuvres de Julien Mouroux et Edouard Rochet ;** *Refuges imaginaires*, **exposition des œuvres de Marine Mastin et** *La grande Cerfe*, **exposition des œuvres d'Olivier Thomas**
Parc du château Lescombes, Bois de la Comtesse et Parc du Vigean.

LE TEMPLE
- Le Combat de livres, challenge lecture (7-15 ans)
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.
- Quiz ludique : Viens tester tes connaissances sur les jeux de société
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.

JUSQU'AU 31 AOÛT

CARCANS-MAUBUISSON
- « Carcans dans la Grande Guerre, 1914-1918 », exposition temporaire
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.
- « Upcycling et art textile », exposition des travaux de Michel Espaignet et Brigitte Wautier Sourisse
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.

VERTHEUIL
Coiffes civiles et militaires d'ici et d'ailleurs, exposition
Le Garde Mémoire écomusée du centre-Médoc.

JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

LE TEMPLE
Jeux d'extérieur
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc, 11 heures - minuit.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
Vanités, **exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek**
Centre d'art contemporain Pierre-Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
Instants du littoral, **exposition de l'association Kalani**
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin, vernissage vendredi 3 juillet.

OÙ SORTIR !



LE GRAND Jeu de l'été

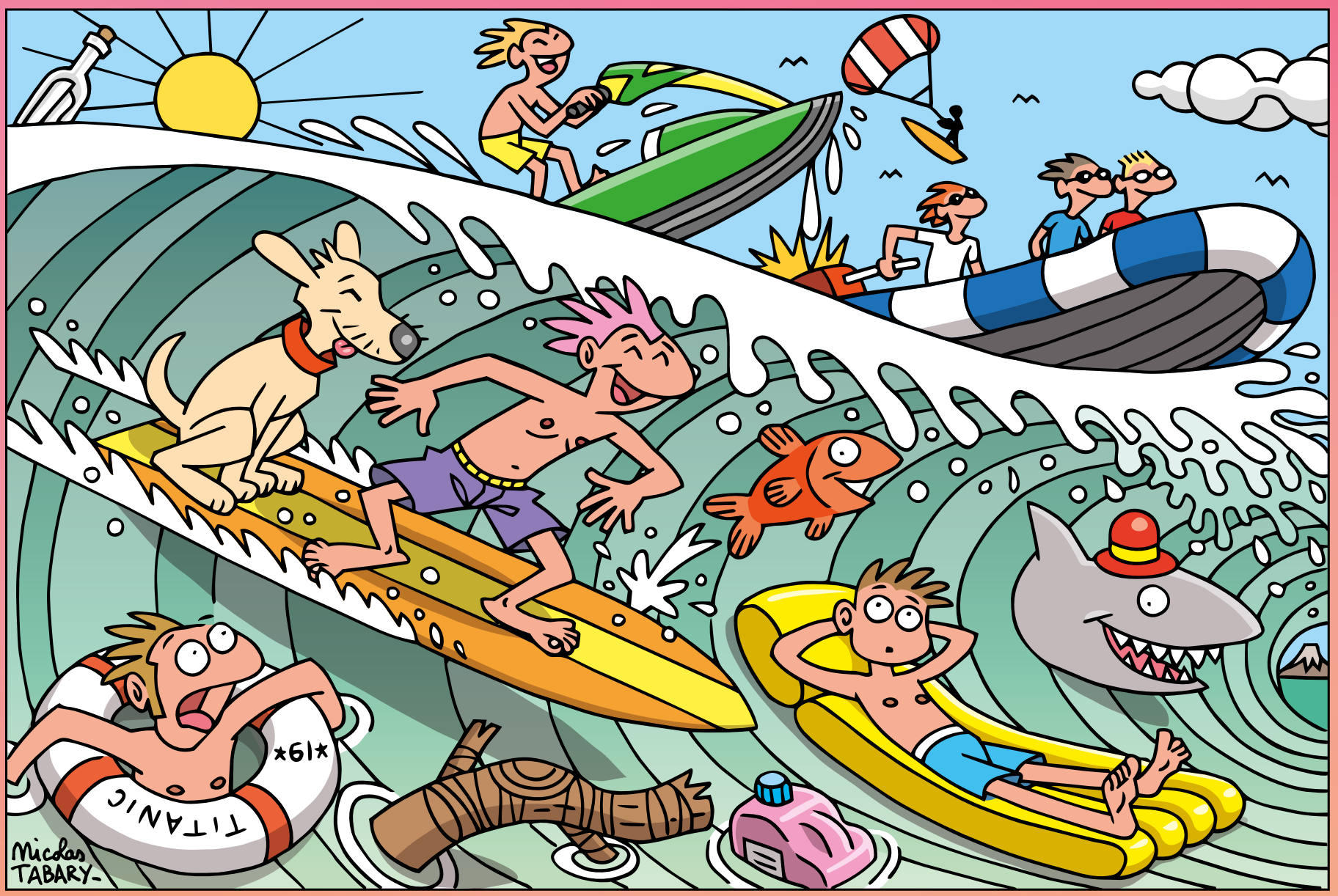
AVEC LE Journal DU Médoc

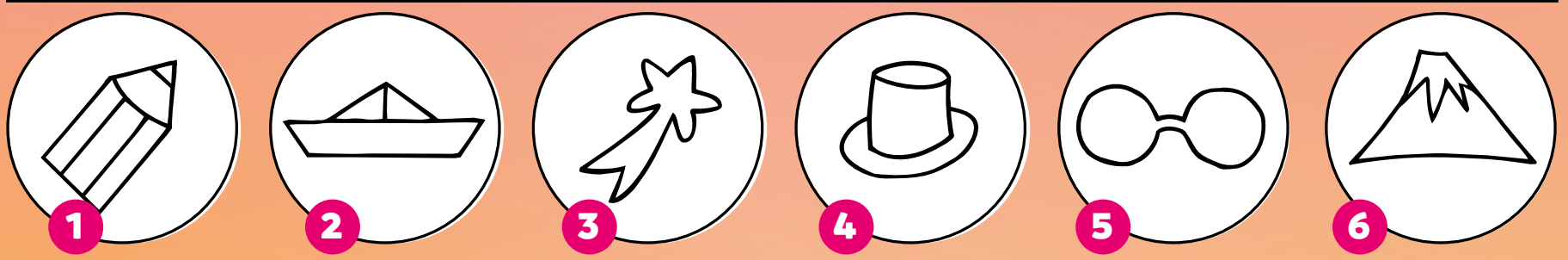
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Le Journal du Médoc
Vendredi 3 juillet 2026

Le Verdon est son phare

MANON BELIS

La jeune Verdonnaise accueille et guide avec enthousiasme les visiteurs vers les marches du savoir, dans le musée du phare de Grave, gardien du riche patrimoine des feux de signalisation de l'estuaire de la Gironde.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Manon Belis n'a pas oublié ce commentaire d'un visiteur : « *Quand on voit votre musée, on voit que les phares en Gironde sont vraiment entretenus. C'est magnifique. On n'a pas toujours ça en Bretagne.* » *PHOTO JDM*

Pour monter au sommet du phare, les deux derniers escaliers sont « un peu raides. » Au retour, il faut les descendre « *à reculons, comme sur une échelle de bateau* ». Là-haut, avant d'admirer le panorama, la porte est « *un peu basse* », gare à la tête. Manon Belis accueille les visiteurs avec ces consignes. Ils ne se bousculent pas à l'entrée du musée du phare de Grave. Même ici, à la pointe de Grave, la semaine caniculaire a éteint les envies de sortir prendre un air trop brûlant. Le bourdonnement des motos descendant du ferry crée un fond sonore que l'on ne connaît ici qu'une fois par an, quand des milliers de bikers affluent vers le Show Bike de Montalivet. La jeune femme a profité de cette transhumance mécanique pour animer les réseaux sociaux de l'association des phares de Cordouan et de Grave, son employeur.

À quelques coups de pédales de la maison

Il faut parfois s'éloigner de son univers familier pour réaliser combien il est précieux. C'est ce qui est arrivé à la Verdonnaise de 27 ans qui, après le confinement sanitaire passé chez ses parents au Verdon-sur-mer, s'est dit : « *Je veux rester.* » Son équilibre est ici, dans le village le plus septentrional de la presqu'île médocaine, le seul à accueillir trois phares : Grave et Saint-Nicolas à terre, sa majesté Cordouan en mer. Après le baccalauréat à Lesparre-Médoc suivi de trois années à Bordeaux, un CAP de coiffure et un brevet professionnel qui « *s'est mal passé* » dans un salon, c'est la brisure. Son rêve de « *petite fille* », devenir coiffeuse, « *est détruit* ». Elle travaille comme vendeuse en magasin, puis télé-secrétaire médicale pour Imagine Éditions, la société soulacaise sous pavillon allemand (CompuGroue Medical). Le problème des patients, c'est qu'ils « *ne sont pas patients* ». Alors quand en 2025 se présente l'occasion d'un poste d'hôtesse d'accueil - agent de développement de produits touristiques est le vrai intitulé - au musée du phare de Grave, à cinq minutes à vélo de chez elle, la Médocaine au grand sourire saute sur l'occasion. « *J'ai quitté mon travail le 31 août et j'ai été embauchée le 4 septembre.* » En parallèle de ce travail saisonnier - du premier jour des vacances de février au dernier de celles de Toussaint -, Manon Belis développe son auto-entreprise de photographe, travaille avec la boutique Couz'ine dont elle réalise les shootings et porte fièrement un tee-shirt de la collection avec ce message : « Les filles de Cordouan au phare de Grave ».

Éclairage sur l'histoire familiale

À l'intérieur de ce joli et riche musée, la jeune femme a un faible pour les « *photos des gardiens diffusées à côté de la maquette de Cordouan* ». Les phares verdonnais et la signalisation maritime font partie de l'arbre généalogique. Arrivé ici en 1936, avec les Phares et Balises déménagées de Royan au Verdon-sur-mer, son arrière-grand-père paternel, Valentin Émile Belis, était chef mécanicien sur le baliseur *Quinette de Rochemont*. « *Il est mort d'une crise cardiaque, les lunettes sur les yeux et son livre à la main, de garde, sur le bateau qui était en cale sèche à Bordeaux* », raconte la grand-mère maternelle de Manon Belis, Jeanne Locatelli, dans le recueil de témoignages *Mémoire de Verdonnais*, que l'on trouve dans la boutique du musée. Locatelli, c'est le nom de l'arrière-grand-père maternel, immigré italien qui a fait souche ici en 1930 et dont la force de travail a notamment été employée dans la construction du château d'eau.
Michel Belis « *a effectué la relève des gardiens à Cordouan pendant la Seconde Guerre mondiale car le baliseur avait été réquisitionné par les Allemands* », raconte aujourd'hui sa petite-fille qui, si elle n'a pas connu ce grand-père décédé en 1969, en a « *toujours entendu parler* ». Il est quelque part sur une photo en noir et blanc publiée dans *Cordouan, monument phare*, un ouvrage écrit par Pierre Cordier, l'un des gardiens actuels du phare inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

> « *Je suis originaire du Verdon-sur-mer et je n'en partirai pour rien au monde.* »

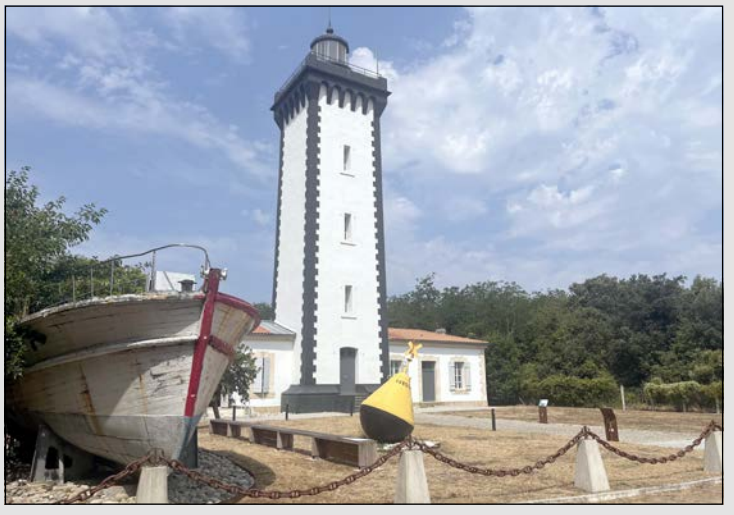
« *Je suis originaire du Verdon-sur-mer et je n'en partirai pour rien au monde* », explique-t-elle, fière de contribuer à valoriser le patrimoine local, heureuse de se sentir valorisée dans son emploi. La pointe de Grave n'est pas un cul-de-sac mais le début de tout, la proue du navire Médoc. Ici « *c'est la liberté* », le petit plaisir d'habiter « *là où les gens viennent en vacances* ». Dans le musée-phare peuvent venir » *jusqu'à trois cents personnes dans la journée* «. Alors « *les journées passent* ». Dans les moments de creux, il y a toujours quelque chose à arranger dans la boutique, à animer sur Facebook ou Instagram. Et puis il y a la pratique de la photo, qu'elle a apprise en autodidacte, avec Cordouan comme sujet d'exercice privilégié, « *surtout au coucher du soleil* ». L'une de ses images a terminé « *demi-finaliste* » d'un concours lancé par le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire, destiné à illustrer la couverture du bouquin de Pierre Cordier. « *J'avoue, j'étais un peu fière.* »

■

INFOS PRATIQUES

LES MARCHES DU SAVOIR

Né d'abord dans le local technique du phare de Grave (affecté depuis 2017 au Conservatoire du Littoral), le musée a ensuite investi l'un des appartements des anciens gardiens. La restauration menée entre 2020 et 2022 a permis une superbe remise en valeur des collections témoignant de l'évolution des aides à la navigation. Géré par l'association des phares de Grave et de Cordouan, le musée propose des expositions temporaires. La prochaine, qui sera visible à partir du 1er août, sera consacrée aux 90 ans de présence du service des Phares et Balises au Verdon-sur-mer. Avant cela commenceront le 22 juillet, jusqu'au 6 août, les nocturnes du phare de Grave. Plus d'informations sur www.asso-cordouan.fr



Il faut gravir 108 marches de la tour pour accéder au sommet du phare édifié en 1859 et haut de 28 mètres. *PHOTO JDM*